



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE**

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

RAPPORT d'activité 2021



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Josiane CHEVALIER

Collectivités territoriales :

Audrey BARDOT, Patrick BARBIER,
Maryvonne BUCHERT, Béatrice BULOU,
Sylvie D'ALGUERRE, Régis DEPAIX,
Daniel DIETMANN, Bernard INGWILLER,
Frédérique LOGIN, Delphine MICHEL,
Jean-Philippe VAUTRIN

Usagers non économiques :

Véronique CORSYN, Robert ERB,
Valérie GÉNESSEAUX, Bernard MICHEL,
Daniel REININGER

Usagers économiques :

Frédérique ARNOLD, Gilbert BAUER,
Jean-Paul BECKER, Nathalie LEROY,
Jean-Luc PELLETIER

Personne qualifiée :

Philippe HENRY

État et ses établissements publics :

- Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, délégué de bassin
- Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est
- Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est
- Directeur régional des finances publiques de Grand Est et du département du Bas-Rhin
- Directrice de l'Agence régionale de Santé Grand Est
- Directeur régional de Voies navigables de France
- Directeur territorial Grand Est de l'Office français de la biodiversité
- Directeur général délégué de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Directeur départemental des territoires de la Moselle
- Directeur départemental des territoires des Vosges
- Directeur général du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Représentant du personnel de l'agence de l'eau :

Julien LALOÉ

Les procès verbaux et les délibérations du Conseil d'administration sont accessibles au public sur www.eau-rhin-meuse.fr

RAPPORT d'activité 2021

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

ÉDITO	p.5
2021, EN CHIFFRES	p.6
LES TEMPS FORTS	p.8
LES INSTANCES DE BASSIN	p.10
LES AIDES	p.14
CONTRAT DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"	p.16
UNE AMBITION RETROUVÉE AUX RÉSULTATS PROMETTEURS	p.18
GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE	p.20
DES MESURES DÉDIÉES POUR UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE	p.22
LA RÉDUCTION DES SUBSTANCES TOXIQUES S'AMPLIFIE	p.24
UN PLAN "HERBE" AMBITIEUX ET DES FILIÈRES À BAS NIVEAU D'IMPACT	p.26
UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LA SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU	p.28
DÉFIS TERRITORIAUX, UN CHAMP D'ACTION ÉLARGI	p.30
LES REDEVANCES	p.32
Une justice fiscale étroitement contrôlée	
LA GOUVERNANCE LOCALE	p.36
Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la nappe des GTI	
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	p.38
Programme Rhin 2040, objectif 2027	
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	p.40
Une solidarité pour un accès à l'eau pour tous	
LA SENSIBILISATION	p.43
Sensibiliser le plus grand nombre	
LA CONNAISSANCE	p.46
Risques pour la santé : 8 projets labellisés	
LES MOYENS HUMAINS	p.50
LE BILAN FINANCIER	p.53



**Josiane Chevalier,
Préfète de Région,
Présidente du Conseil
d'administration
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse**

Je suis heureuse d'avoir rejoint par décret du Président de la République en date du 17 février, un des opérateurs clef de la politique de l'eau en tant que Présidente du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. L'engagement des membres du Conseil d'administration s'est immédiatement imposé à moi. Au-delà des débats de haute tenue, je retiens la maîtrise des sujets traités et le souci de converger vers des positions communes en privilégiant l'intérêt général.

L'agence de l'eau a été encore particulièrement mobilisée pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire et économique. Ainsi, l'année 2021 a été marquée par le plan France Relance dont l'enveloppe à hauteur de 18,7 M€ a été affectée en totalité dès le 1^{er} semestre. Cette dynamique a été amplifiée par des mesures de soutien aux projets de gestion des eaux pluviales, de production et distribution d'eau potable ou de restauration des milieux aquatiques, avec à la clef un niveau d'engagement sans précédent. Cette activité s'est faite en étroite association avec les préfets de département. Les nouveaux contrats de territoire "Eau et Climat" alimenteront les Pactes territoriaux de relance et de transition écologique mis en place par l'État et la Région Grand Est pour faciliter la programmation des travaux.

Ces éléments ont conduit le législateur à confier la fonction de président de Conseil d'administration au préfet coordonnateur de bassin. Cela garantira évidemment une meilleure cohérence de l'action publique et des relations plus étroites encore entre l'agence de l'eau et les préfets de département.

Enfin, je salue la mobilisation de l'agence de l'eau et des administrateurs pour avoir su - dans le cadre de la révision du 11^{ème} programme - redéployer des moyens financiers pour maintenir des taux d'intervention attractifs et ainsi contribuer au prolongement du plan de relance sur les trois dernières années du programme. Ce soutien massif aux travaux constitue une opportunité unique pour préparer le bassin Rhin-Meuse aux défis posés par le dérèglement climatique.



**Marc Hoeltzel,
Directeur général
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse**

Face au contexte difficile de la crise sanitaire, je tiens à saluer l'engagement professionnel des équipes de l'agence de l'eau. Elles ont montré de fortes capacités d'adaptation et les résultats ont été excellents.

Grâce à la mobilisation par ailleurs des porteurs de projets, le niveau des engagements financiers a été rehaussé de près de 50% par rapport à une année normale. Désormais 65% des aides sont fléchées sur des projets directement contributeurs à l'adaptation au changement climatique, soit bien au-delà des objectifs assignés. La renaturation des milieux naturels et la gestion intégrée des eaux pluviales figurent parmi les politiques les plus dynamiques. Mais il est aussi constaté une activité soutenue sur la sécurisation quantitative des réseaux d'alimentation en eau potable démontrant que l'accès à la ressource en eau est un sujet de préoccupation majeur. Les défis territoriaux du 11^{ème} programme ont aussi connu de belles avancées et désormais l'établissement a décliné 21 contrats de territoire "Eau et Climat" correspondant à une couverture de près de 50% de la population de notre territoire. L'approche à 360° des enjeux de l'eau est jugée comme une véritable avancée de même que la réactivation des engagements pluriannuels.

Dans la même optique, de nouvelles commissions ont été mises en place au bénéfice du renouvellement du Comité de bassin. Porteuses de prérogatives nouvelles (gestion quantitative, urbanisme durable, prévention des inondations...) et plus transversales dans leurs approches, elles intègrent aussi des experts à même d'éclairer sous un angle nouveau les sujets traités. Le même souci d'objectivité et d'élargissement a été poursuivi dans le renouvellement du Conseil scientifique. Il en ressort des prises en position du Comité de bassin encore plus affirmées et des sources d'interaction nouvelles pour les équipes de l'agence de l'eau.

Je souhaite que 2022 nous permette de préparer l'avenir, avec la mobilisation de tous autour du programme d'intervention révisé et du nouveau SDAGE, qui a fait émerger la gestion quantitative comme une préoccupation centrale pour toutes les parties prenantes. Cet enjeu constituera un sujet premier de prise d'initiatives pour l'établissement.

Édité en Avril 2022
par l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Crédits photo :
© AERM/ N.Leb Blanc ; C. Capla ; M. Cugnot ; O. Toussaint ; F. Chaffarod ;
Y. Gougenheim ; Communauté d'agglomération du Val de Fensch ; V. Damanin ;
Maison de la nature de Boulton-aux-Bois ; Photo Passion Moulins-les-Metz ;
SIE de Pulligny ; istockphoto

2021, EN CHIFFRES

67%

C'EST LE POURCENTAGE DES AIDES ACCORDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU EN 2021 EN LIEN AVEC L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

520 000 m²

de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public



1 064 ha
de zones humides restaurées, entretenues ou acquises
et **293 km**
DE COURS D'EAU RESTAURÉS OU RENATURÉS



40 PROJETS
"COURS D'ÉCOLE, BULLE NATURE !"
AIDÉS



167,9

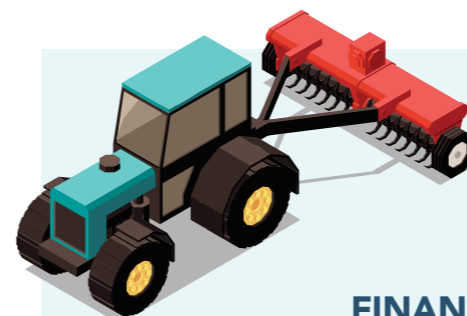
MILLIONS D'EUROS D'AIDES ENGAGÉS

en 2021 dont 18,7 millions d'euros au titre du plan France Relance. Un défi relevé avec succès dans un objectif de reprise économique et de transition écologique des territoires

13

c'est le nombre de **CONTRATS DE TERRITOIRE**

EAU ET CLIMAT
signés en 2021



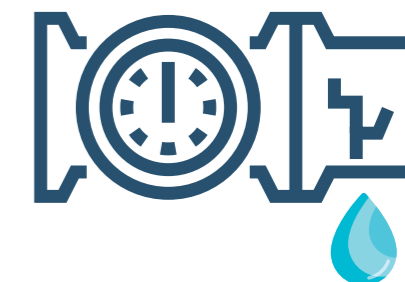
91 PROJETS

FINANCÉS DEPUIS 2018

en faveur de filières agricoles favorables à la protection de l'eau avec une contribution de l'agence de l'eau à hauteur de 26%



8 000
ÉCOUTES
des podcasts créés par les agences de l'eau



486 000 m³

d'eau économisés grâce aux travaux de réduction des fuites d'eau sur des secteurs en tension quantitative



11 500 EMPLOIS

CRÉÉS OU MAINTENUS

GRÂCE AUX ACTIONS FINANCÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

C'est le résultat de l'étude socio-économique publiée en 2021.



Des dotations financières dopées et allouées dans leur intégralité

L'agence de l'eau a relevé avec succès le défi de la double programmation mobilisant d'une part, les crédits supplémentaires d'État France Relance (18,7 M€) et d'autre part, ses propres crédits d'intervention dopés par le plan d'accélération Eau 2021. Il avait été adopté par le Comité de bassin et le Conseil d'administration dès le printemps 2020 en pleine pandémie. **Ce sont au total quelque 167,9 millions d'euros d'aides** qui ont été engagés au titre de l'année 2021, constituant une très belle dynamique. Les maîtres d'ouvrage ont ainsi pu profiter de plusieurs dispositifs attractifs. Les crédits spéciaux France Relance, gagés sur des crédits européens "Next Generation UE", ont été alloués en totalité dès le printemps 2021. 44 maîtres d'ouvrage en ont bénéficié pour 62 opérations structurantes et suffisamment matures pour générer des travaux rapidement.

LES TROPHÉES DE L'EAU RHIN-MEUSE 2021



Trophées de l'eau 2021 en multidiffusion

C'est à la fois en direct de Bliiida (Metz), en multiplex avec les sites de chaque lauréat et en direct sur internet que s'est déroulée la 14^{ème} édition des Trophées de l'eau. 6 actions lauréates ont été récompensées et 2 coups de cœur décernés. Cet événement met en lumière et à l'honneur "l'engagement, le dynamisme et la créativité" des porteurs de projet a tenu à souligner Claude Gaillard, président du Comité de bassin Rhin-Meuse. Le Grand Prix 2021 désigné à l'issue des votes des membres du Comité de bassin et des internautes a été décerné à l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique "L'étoile de Montmédy" (55).

Présentes au salon des maires et des collectivités territoriales

Les agences de l'eau ont accueilli de nombreux élus sur leur stand. Un temps d'écoute, de conseil et de renseignement sur les aides possibles, très apprécié.



"J'ai un projet pour le Rhin"

Cet appel à initiatives, lancé à l'automne 2021, s'inscrit dans la dynamique du plan Rhin vivant. Aux côtés des collectivités, associations, acteurs économiques impliqués sur le terrain (18 adhésions recensées) et dont les témoignages sont venus nourrir le séminaire annuel organisé le 12 octobre à Strasbourg (67), il a été souhaité de mobiliser encore plus largement. L'objectif de cet appel à projets est de faire émerger des actions renforçant les liens entre le fleuve et les citoyens autour de thématiques comme l'écotourisme, la culture ou encore le patrimoine. Les particuliers peuvent participer. Les premiers dossiers sont attendus pour mars 2022.



Nouveau conseil scientifique



Le nouveau Conseil scientifique du Comité de bassin a été installé le 2 juillet. Composé de 23 membres pluridisciplinaires, gage d'une réflexion éclairée sur des problématiques de plus en plus complexes, le Conseil scientifique est présidé par Sara Fernandez chercheuse à l'INRAE (institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

288 libellules ont pris leur envol



A Vendenheim (67), Lunéville (54) et Les Hautes Rivières (08), l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est ont récompensé les acteurs engagés dans la démarche "zéro pesticide". Pour la première fois, un 4^{ème} niveau de distinction, appelé niveau "bonus", a été créé, intégrant de nouveaux critères tels que la préservation de la biodiversité, la protection et la reconquête de la qualité des eaux, le développement de la nature en ville, la limitation de l'imperméabilisation des sols... Au total, pour l'édition 2021, 254 communes et 34 gestionnaires d'espaces ont été distingués, dont 27 ont obtenu 4 libellules.

9 appels à projets lancés ou reconduits

Qu'il s'agisse d'actions très ciblées ou sur des priorités d'intervention, la politique d'appels à projets de l'agence de l'eau reste très soutenue. Peuvent être cités au titre des historiques les appels à projets "trame verte et bleue", "filiales", "friches industrielles". Parmi les nouveaux initiés en cours d'année, on retrouve l'appel à projets "zones vulnérables" pour favoriser le maintien ou la remise en herbe ou celui réservé aux bailleurs sociaux incités à mieux prendre en compte l'eau dans leur projet de requalification urbaine.





LES INSTANCES DE BASSIN

Des échéances importantes ont jalonné le travail du Comité de bassin.

LES INSTANCES DE BASSIN

Le Comité de bassin Rhin-Meuse est composé de 100 membres à parité, répartis au sein de 4 collèges : collectivités territoriales (40 membres), usagers non économiques (20), usagers économiques (20) et services de l'État (20).



En 2021, 3 réunions en séance plénière du Comité de bassin.

Également appelé "Parlement de l'eau", le Comité de bassin organise la concertation et la solidarité entre tous les acteurs de l'eau à travers l'élaboration d'une stratégie en faveur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

8 commissions thématiques préparent et documentent les sujets débattus en séance plénière. En 2021, 3 nouvelles commissions ayant pour champ d'investigation la prévention des inondations, le partage des ressources en eau et le lien entre eau et urbanisme ont débuté leurs travaux dans le cadre d'un calendrier exigeant.

Les procès-verbaux et les délibérations du Comité de bassin sont accessibles au public sur www.eau-rhin-meuse.fr

ADOPTION DU PLAN DE GESTION DES EAUX 2022-2027 dernière ligne droite

L'année 2021 a été placée sous le signe de la consultation des assemblées (y compris partenaires internationaux) et du public sur les projets de plan de gestion des eaux 2022-2027 des districts du Rhin et de la Meuse. Ces documents fixent une ambition environnementale et définissent les moyens (actions) pour y arriver.

La consultation initiée par le Comité de bassin s'est échelonnée sur 2, 4 et 6 mois selon les publics consultés.

Au terme de cette consultation, **200 avis des acteurs locaux** (conseils départementaux, chambres consulaires, EPTB, communes, collectivités...) et **1 100 contributions du public** ont été recueillis décernant un avis globalement favorable.

Les groupes ayant présidé à l'élaboration de ces documents se sont saisis des commentaires pour proposer, après analyse, une mise à jour avant adoption définitive. La méthanisation, la préservation des captages d'eau potable ou encore la continuité écologique figurent parmi les thématiques revisitées.

Le Comité de bassin a entériné l'ensemble des actualisations, y compris celles conjointes au plan de gestion des risques d'inondation, également en cours de finalisation.

Pour la rédaction de ces plans de gestion, le Comité de bassin a également porté une attention particulière à la prise en compte de certaines problématiques, comme les rejets de chlorures dans la Meurthe (lire page suivante), la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel) dont il a adopté le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), le seul obligatoire du bassin Rhin-Meuse (lire p.37).

Enfin, la contribution du Comité de bassin au titre du **Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique**, avec l'identification de 10 projets permettant de répondre aux besoins en eau à l'horizon 2030, est venue nourrir sa réflexion sur une gestion raisonnée des ressources en eau du bassin Rhin-Meuse (lire p.17).



Le nouveau Comité de bassin a été installé le 5 février 2021 sous la présidence de Claude Gaillard, réélu.



Claude Gaillard,
Président du Comité
de bassin Rhin-Meuse

Claude Gaillard

Notre démocratie locale est efficace et vivace.

L'année 2021 a été jalonnée d'incertitudes quant au retour à une activité normale tout en confirmant des tendances incontournables pour la gestion des ressources en eau. Les enjeux posés par la crise climatique se sont imposés avec force dans le débat politique à l'instar du Varenne agricole de l'eau initié au niveau national par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le Ministère de la transition écologique.

Dans ce contexte, le Comité de bassin a agi avec cohérence et responsabilité en renforçant la portée du 11^{ème} programme lors de la révision à mi-parcours et préparant le vote solennel, en mars 2022, du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027. Ces échéances importantes ont été menées avec sérénité à leur terme avec un Comité de bassin largement renouvelé à plus de 50% de ses membres à partir de février 2022.

Je tiens à remercier tous les membres pour leurs contributions dans nos débats et leur hauteur de vue. Notre démocratie locale est efficace et vivace, et je me félicite que les nouveaux membres y participent avec la conviction forte de contribuer à l'élaboration d'une politique essentielle pour l'avenir de nos territoires. Les moyens renforcés du 11^{ème} programme d'intervention sur les années 2022-2024 nous permettront encore d'améliorer la portée des actions promues par l'agence de l'eau qui renforce son ancrage dans les problématiques d'aménagement du territoire et a su diversifier son offre de services.

Tout cela est évidemment rassurant au regard des enjeux qui attendent les instances de bassin en 2022 avec notamment la nécessité de poursuivre l'accompagnement de la reprise d'activité, de se projeter dans l'actualisation du plan d'adaptation au changement climatique pour les ressources en eau du bassin Rhin-Meuse et certainement d'être à l'écoute de nouvelles priorités gouvernementales.

Feu vert donné au 11^{ème} programme révisé

L'actualisation du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau à mi-parcours (2019-2024) a été au cœur des débats des instances de bassin. Cet exercice classique permet de tenir compte des exigences du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (lire page précédente), des priorités nationales ou des évolutions réglementaires. À cette occasion, les instances de bassin ont souhaité réorienter les politiques d'intervention en intégrant certaines dispositions temporaires prises dès le printemps 2020 au titre de la relance économique et qui ont répondu aux attentes des territoires.

Les priorités identifiées dès 2019 confirmées ou renforcées lors de cette révision ont été validées par le Comité de bassin pour répondre en particulier à l'urgence climatique, à la perte de la biodiversité, au lien entre santé et environnement...

Dans le même temps, le Comité de bassin a voté pour la reconduction des taux de redevances pour les années 2022-2024 ; le principe de non-augmentation de la pression fiscale avait été retenu en 2019.

Le 11^{ème} programme révisé engage des moyens susceptibles d'exercer un véritable effet levier sur le bassin Rhin-Meuse au profit des futurs porteurs de projet : 457 millions d'euros réservés pour 2022 à 2024, soit plus d'1 milliard en 6 ans.

Rejets de chlorures dans la Meurthe, le Comité de bassin valide le protocole d'études

Enjeu historique du bassin Rhin-Meuse, la pollution de la Meurthe et de la Moselle par les rejets de 2 soudières constitue un frein à l'alimentation en eau potable, à certains usages industriels et peut être source de contentieux avec les pays riverains.

L'échéance communautaire d'atteinte du bon état des eaux de 2027 se rapprochant, le Comité de bassin qui porte la responsabilité du plan de gestion des eaux a souhaité que les investigations de recherche et développement soient poussées à leur terme, et qu'une décision de traitement partiel ou total soit prise ; un test pilote est attendu d'ici 2023 avant déploiement grandeur nature.

Ce protocole d'accord engageant les 2 industriels a été signé officiellement début janvier 2022. Le Comité de bassin suivra l'avancée des travaux avec beaucoup d'attention.



Le 11^{ème} programme révisé améliore la portée des actions avec un ancrage fort dans les problématiques d'aménagement du territoire.

LES AIDES

La Seille bénéficie d'un remodelage, avec création de méandres pour diversifier les écoulements.



Favoriser des changements de pratiques et des solutions préventives et durables.

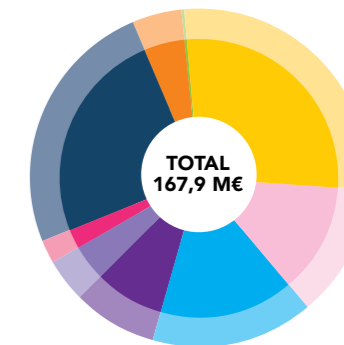
167,9 millions d'euros d'aides ont été accordés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2021 représentant quelque 1 600 dossiers. La dotation totale, +50% par rapport à une année normale, témoigne d'une reprise de l'activité économique. C'est également le résultat d'une mobilisation réussie autour des opportunités proposées à la fois par le dispositif France Relance (18,7 M€ de crédits supplémentaires) et le plan d'accélération Eau 2021 spécifique au bassin Rhin-Meuse comprenant des taux d'aides majorés ou un élargissement des bénéficiaires.

Les crédits France Relance ont été attribués en intégralité dès le printemps 2021 (62 dossiers) permettant de débloquer des projets structurants en matière d'assainissement ou d'alimentation en eau potable. La rapidité de cette programmation a permis d'apporter de la visibilité aux maîtres d'ouvrage et d'optimiser l'ensemble des crédits publics mobilisables en faveur de la relance économique et de la transition écologique des territoires.

Dans les autres faits marquants, on constate la belle dynamique pour la gestion intégrée des eaux pluviales associée à des projets d'aménagement urbain, mais également pour l'alimentation en eau potable (sécurisation, économies d'eau, réduction des fuites) qui a connu un véritable boom tout au long de l'année.

Les aides en lien avec les plans d'actions opérationnels territorialisés, qui ciblent les projets prioritaires à mener pour l'atteinte du bon état des eaux, ont représenté 37% de la dotation.

Répartition des aides sur l'année 2021 (dont crédits France Relance)



- 48 M€**
Pollution domestique (assainissement + primes)
- 19,7 M€**
Gestion du temps de pluie
- 26,2 M€**
Restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité
- 13,8 M€**
Lutte contre les pollutions diffuses - Protection de la ressource en eau (dont captages)
- 7 M€**
Lutte contre les pollutions industrielles
- 3,3 M€**
Gestion quantitative de la ressource - Économies d'eau
- 41,7 M€**
Alimentation en eau potable
- 7,8 M€**
Dépenses de soutien (études, connaissance environnementale, actions internationales, communication, éducation à l'environnement)
- 0,4 M€**
Animation et gestion locale

CONTRAT DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

50% des habitants du bassin Rhin-Meuse déjà concernés



Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Syndicat mixte Eau et Assainissement Fontoy - Vallée de la Fensch (57)



Brasserie Licorne (67)



Communauté de communes Seille et Grand Couronné et syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Seille et Moselle (54)

Ce sont 13 contrats de territoire "Eau et Climat" et 1 contrat industriel qui ont été approuvés en 2021, portant leur nombre total à 21 depuis 2019.

Les aides annuelles en déclinaison de ces contrats augmentent logiquement pour s'élever à 41,2 M€ en 2021.

Les EPCI adhèrent pleinement à la démarche de l'agence de l'eau qui encourage une vision transversale des enjeux allant dans le sens de l'accroissement de la résilience des territoires au changement climatique, de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et du renforcement des trames verte et bleue. Les volets désimperméabilisation et gestion intégrée des eaux pluviales sont désormais systématiquement intégrés à ces contractualisations pluriannuelles.

Ainsi, 2021 a permis la finalisation de contrats avec les métropoles de Strasbourg, Nancy et Épinal mais également sur des secteurs en lien avec les défis territoriaux du 11^{ème} programme : agglomération de

Saint-Dié-des-Vosges (problématique de rareté de l'eau) ou communauté de communes de Bruyères (volet biodiversité, solutions fondées sur la nature), toutes deux concernées par le massif vosgien.

Des contrats engageant des bassins versants ont de même été entérinés offrant une cohérence d'actions sur un territoire et une mise en relation des opérations : changement de systèmes agricoles et protection des captages, protection des milieux aquatiques et gestion des inondations... Tel est le cas pour les bassins versants de la Zorn, des 3 Nied, de la Meuse, du Rupt de Mad, ou encore pour 6 collectivités à proximité du Rhin (plan Rhin vivant).

Enfin, le premier contrat industrie "Eau et Climat" a été signé avec la brasserie Licorne. L'industriel bas-rhinois s'est engagé dans une démarche globale de prise en compte du changement climatique incluant des actions d'économie d'eau, de désimperméabilisation et d'accueil de la biodiversité.



Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique : 10 projets identifiés

Sollicité dans le cadre des travaux nationaux animés par les Ministères de l'agriculture et de la transition écologique, le Comité de bassin a présenté fin 2021 les projets permettant de répondre aux besoins en eau à l'horizon 2030. Cette projection s'est appuyée sur plusieurs prérequis, comme l'identification d'un maître d'ouvrage, l'existence d'une gouvernance locale, la présence d'un enjeu agricole qu'il s'agisse de prévention des pénuries ou d'inondations... Ces 10 projets quadrillent le bassin Rhin-Meuse. A titre d'exemples peuvent être cités l'optimisation du chapelet d'étangs dans le secteur du Saulnois, la résilience des fermes d'altitude du massif vosgien, la conciliation des usages sur le bassin versant de la Meurthe... Ces actions concrètes et territorialisées figureront dans le prochain plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique des ressources en eau dont l'actualisation est attendue pour fin 2022. Ce travail partagé avec les services de la DRAAF et de la DREAL, a reçu un accord de principe de la Région et de la chambre d'agriculture Grand Est.

Chiffres

67%

c'est le pourcentage des aides consacrées par l'agence de l'eau aux actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique en 2021 représentant 94M€

Les solutions fondées sur la nature restent un des principaux leviers ;

40 M€

leur ont été consacrés en 2021

POINT DE VUE



Régis Thévenet,
Directeur concessions
EDF - Unité hydro Est

Régis Thévenet

Trouver des solutions concertées

Sur les communes de Pierre-Percée (54) et Celles-sur-Plaine (88), deux lacs ont été aménagés par EDF contribuant au soutien des débits de la Meurthe-et-Moselle et favorisant des activités de loisirs. Ils ont entraîné au fil des années des modifications sur le fonctionnement écologique des cours d'eau. C'est pourquoi la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs et EDF ont décidé de s'associer pour mener une étude visant à proposer des solutions d'amélioration du fonctionnement global de la Plaine. L'étude indiquera également dans quelles conditions une évolution des règles d'exploitation visant à optimiser le remplissage du bassin supérieur de Vieux-Pré pourrait être compatible avec le maintien des objectifs écologiques de la rivière ; une préoccupation d'autant plus grande dans un contexte de changement climatique où les besoins de lâchers deviennent plus importants et le remplissage du lac plus difficile.

UNE AMBITION RETROUVÉE aux résultats prometteurs



2021 a été exceptionnelle en termes de mobilisation d'aides financières en faveur de la préservation de la biodiversité et de la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques. 26,2 M€ d'aides ont été accordés à quelque 490 opérations. Cette dynamique est à souligner dans un contexte de crise sanitaire ralentissant l'ambition des collectivités et l'activité des entreprises. **Une reprise a été également constatée pour la préservation des milieux humides** avec plus de 180 ha acquis ou protégés. En la matière, 3 opérations d'ampleur ont bénéficié d'un accompagnement de l'agence de l'eau : 50 ha préservés par des obligations réelles environnementales dans le Bassigny (52), 53 ha acquis en vallée de Meuse, ou encore des acquisitions foncières autour du Lac de Madine (55).

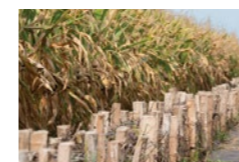
Une gouvernance structurée pour la gestion des inondations et la restauration de milieux aquatiques

L'EPAMA (établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents) et l'agence de l'eau ont scellé une feuille de route 2021-2024. Cette **stratégie de gestion durable du bassin de la Meuse sur les volets inondation et restauration des milieux aquatiques** (GEMAPI) favorise une coordination globale. Pas moins de 36 M€ de travaux, avec une aide prévisionnelle de l'agence de l'eau de 14 M€, sont prévus pour la réalisation d'actions concrètes sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAMA. En 2021, 580 ha de zones humides, zones d'expansion ou de ralentissement des crues ont déjà été recréés ou restaurés.

Côté lorrain, le syndicat des eaux vives des 3 Nied a sollicité sa **transformation en établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) pour agir sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations à l'échelle des bassins versants des cours d'eau**. Signataire d'un contrat de territoire, le syndicat a programmé des travaux globaux de renaturation pour faire face aux effets du changement climatique dans toutes ses composantes : étiages et inondations. 6 M€ de travaux sont prévus de 2021 à 2023 avec un soutien de l'agence de l'eau à hauteur de 80%.

Restauration de la trame verte et bleue en zone agricole et forestière

Dans le cadre du programme de restauration de mares en Grand Est, l'association ReNard (08) en partenariat avec le Parc naturel régional des Ardennes, l'Office national des forêts... promeut la création ou la restauration de mares en milieu forestier mais également auprès de 10 exploitants agricoles. Les premières réalisations ont eu lieu à Étrépy (08). Autre action menée en Alsace : 75 agriculteurs ont rejoint la démarche fermes bio-diversité. Grâce à la mobilisation d'acteurs techniques (Bio en Grand Est, Ligue de protection des oiseaux Alsace, CPIE, CIVAM...), ce dispositif favorise le retour d'espèces animales (oiseaux, lièvres...) par la plantation de haies et la reconnexion de corridors écologiques. Ces 2 actions emblématiques ont été labellisées au titre de l'appel à manifestation d'intérêt trame verte et bleue porté conjointement par la région Grand Est, la DREAL, l'office français pour la biodiversité et les agences de l'eau Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée Corse et Seine-Normandie.



Plus de 54 000 arbres et arbustes (noylier, noisetier, viorne, obier...) ont été plantés en Alsace de 2019 à 2021 afin de freiner les ruissellements de l'eau et en faciliter l'infiltration. Ces techniques sont réalisées sous forme de haies ou de fascines vivantes. Elles ont été implantées principalement sur des parcelles agricoles ou en limite d'habitations.

POINT DE VUE



Olivier Henry, Président de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique "L'étoile de Montmédy" (55)

Olivier Henry

Pêche et biodiversité au bout de la ligne

Notre association de pêche a recréé sur le site d'anciennes ballastières à Damvillers (55) une mosaïque de milieux humides au service de la biodiversité sur plus d'un hectare : 5 mares creusées, une zone humide et une zone de frayère créées. Ces aménagements offrent une diversité d'habitats pour la faune et la flore et ils dessinent aujourd'hui un nouveau paysage ouvert au public. 15 tables de lecture et 2 passerelles jalonnent le sentier pédagogique. Nous sommes des bénévoles et nous sommes fiers de mener de telles actions avec l'appui notamment de la fédération de pêche départementale. Cette démarche en faveur d'une préservation durable du patrimoine naturel a reçu le Grand Prix des Trophées de l'eau 2021, autre source de fierté !

Chiffres

26,2 M€

ont été attribués pour la préservation des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité en 2021.

78

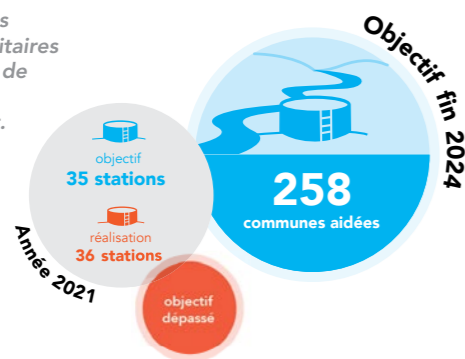
ouvrages rendus franchissables en 2021 dont 14 en liste 2 (aménagés ou effacés dans le cadre d'opérations concertées)

1 064 ha

de zones humides restaurées et acquises en 2021

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE pour la gestion intégrée et l'urbanisme durable

Accompagner les communes prioritaires pour la création de leur système d'assainissement.



La stratégie "Eau et Nature en ville" bat son plein

En matière de réduction des surfaces imperméabilisées, l'année 2021 a été une année record pour l'agence de l'eau. Elle a largement amplifié les bons résultats observés en 2019-2020, avec 520 000 m² de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public. Les surfaces ainsi désimperméabilisées (plus d'1 million de m²) créent des projets démonstratifs et participent à la stratégie d'aide au changement pour un urbanisme durable portée par l'agence de l'eau. **Les aides attribuées à la gestion intégrée des eaux pluviales ont atteint un seuil historique en montant (8 M€).** La proportion de ces techniques préventives est de près de 45% contre moins de 20% lors des 2 premières années du 11^{ème} programme. **Le nombre d'opérations soutenues est également en forte hausse** avec près de 160 dossiers engagés contre 35 par an en 2019-2020 dont **près de 60% mettent en œuvre des solutions fondées sur la nature** (noues, jardins de pluies, toitures végétalisées).

La stratégie "Eau et Nature en ville" s'appuie aujourd'hui sur les travaux de la nouvelle commission "gestion de l'eau et urbanisme" du Comité de bassin créée en 2021, première

nationale, qui permet des échanges avec les acteurs du monde de l'aménagement.

Les actions proactives de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnée depuis 2020 du prestataire ADOPTA, vers les acteurs de l'aménagement urbain (expertise technique sur plus de 100 projets en 2021, production d'outils méthodologiques, organisation de webinaires, formation d'une quinzaine de collectivités et services, lancement d'un réseau d'animateurs) portent leurs fruits. Ces interventions liées à l'aménagement urbain poursuivent, à la fois, leur croissance (avec intégration systématique dans les contrats de territoire "Eau et Climat") et leur diversification avec des nouveaux projets portés par des acteurs économiques : aménageurs privés, opérateurs clés comme SNCF gares et connexions avec qui une convention innovante a été signée en 2021, bailleurs sociaux (lire p.23), industriels ou artisans...

La visibilité donnée aux aides du plan "Cours d'école, bulle nature" (40 projets aidés en 2021) œuvre à la sensibilisation et participation du public.

Le plan d'accélération Eau 2021 et les crédits France Relance ont permis de booster les aides aux collectivités en matière d'assainissement. 38 M€ ont ainsi été accordés pour la réalisation de nouvelles stations d'épuration et de réseaux d'assainissement (268 projets,

et 141 maîtres d'ouvrage). Parmi eux, 36 communes prioritaires ont pu mettre en place leur premier équipement d'assainissement. Ces travaux d'ampleur moyenne ont un impact également sur l'économie du territoire en bénéficiant aux entreprises locales de travaux publics.

Nouveauté 2021 : aide à la mise en conformité des branchements privatifs d'assainissement en terrain privé

L'objectif : améliorer la qualité de la collecte pour la reconquête de l'état des masses d'eau. Il s'agit d'accompagner les études et travaux de mise en conformité des branchements privatifs au réseau d'assainissement, à condition d'être réalisés sous maîtrise d'ouvrage public et situés en zonage collectif. Ces aides réservées aux communes prioritaires aidées pour la construction de leur premier système d'assainissement se traduisent par la déconnexion de fosses septiques en terrain privé ou par la pose de canalisations pour amener les eaux usées vers le réseau. Grâce à un système d'aides simplifié forfaitaire de 2 000 € par branchement et cumulable avec le forfait d'aide à la gestion à la parcelle des eaux de pluie par infiltration (noues, tranchées drainantes, structures réservoir...), 13 communes ont pu ainsi être aidées en 2021 pour un montant de 1,9 M€. Cette nouvelle mesure reste active jusqu'à fin 2024.

Chiffres

520 000 m²

de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public

10 M€

versés pour la prime de résultat en assainissement collectif (251 bénéficiaires pour 614 ouvrages d'épuration)

POINT DE VUE



David Bruggmann,
Président du
syndicat des Côtes
de Saint Amon (54)

David Bruggmann

Des aides indispensables et incontournables

Le Syndicat intercommunal d'Assainissement des Côtes de Saint Amon (54) regroupe 10 communes en zone de revitalisation rurale et compte 2 057 administrés.

Avec l'aide de l'agence de l'eau, nous avons déjà réalisé les travaux d'assainissement pour 5 communes (Favières, Crépey, Vandeleuille, Selaincourt, Battigny).

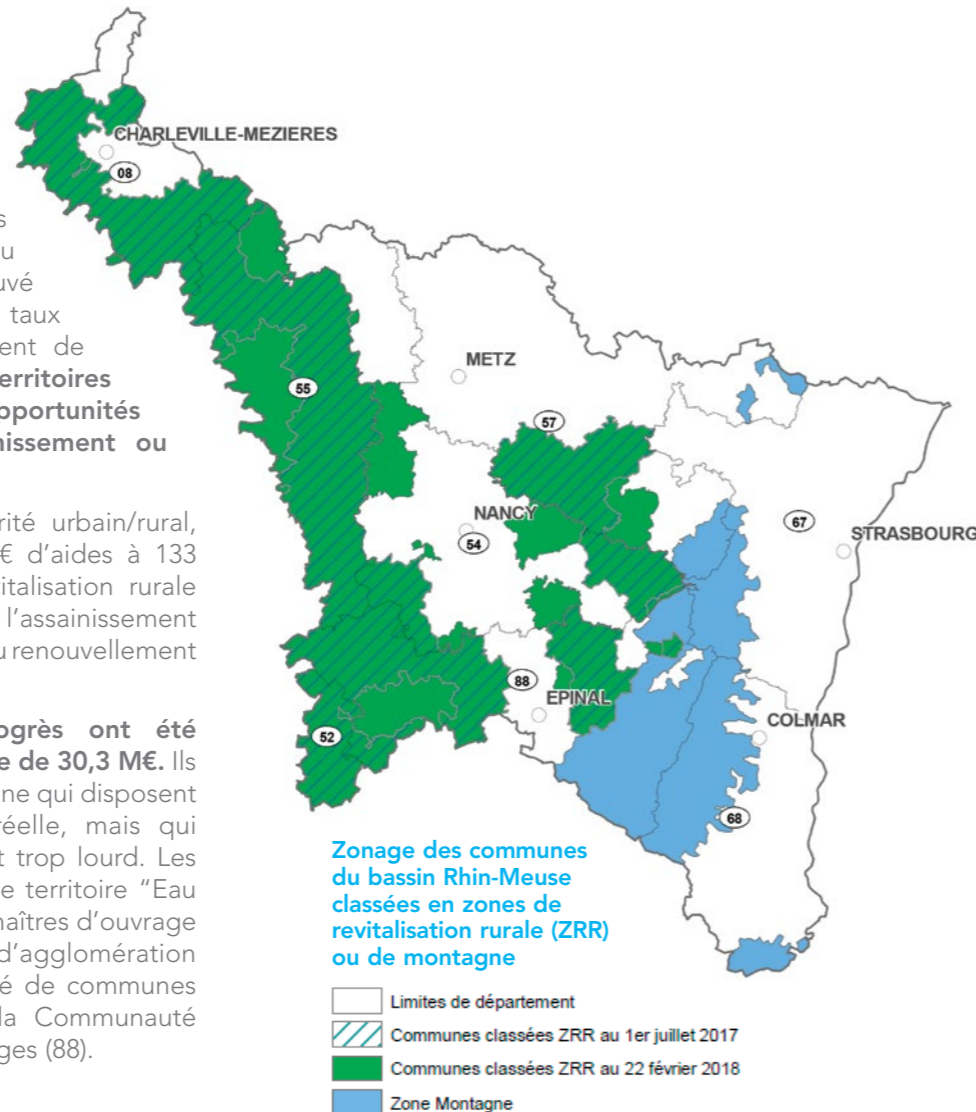
Nos réflexions portent sur la poursuite du développement des projets sur les communes restantes et sur la maintenance de nos infrastructures d'assainissement, tout en stabilisant le tarif des prestations d'assainissement. Ceci n'est réalisable qu'avec l'agence de l'eau à nos côtés. Nous finalisons actuellement le projet sur la commune de Dolcourt en favorisant la coordination de travaux avec la commune (voirie, trottoirs...). Nous avons également finalisé, en lien avec l'ensemble des parties prenantes, les études technico-économiques pour la création d'un premier système d'assainissement sur les 4 dernières communes du territoire, identifiées comme prioritaires pour la reconquête du Brenon.

DES MESURES DÉDIÉES pour une solidarité territoriale

Soutenir plus fortement les collectivités les plus fragiles a été un des axes du plan d'accélération Eau 2021 qui a trouvé son plein essor en 2021. Grâce à des taux d'aides majorés et à un élargissement de l'accès à certains financements, **les territoires les plus fragiles ont su saisir ces opportunités pour réaliser des travaux d'assainissement ou d'alimentation en eau potable.**

Ainsi, en 2021 au titre de la solidarité urbain/rural, l'agence de l'eau a attribué, 28,7 M€ d'aides à 133 collectivités situées en zones de revitalisation rurale et/ou de montagne. La part liée à l'assainissement représente 75% de ce montant et 25% au renouvellement des installations d'eau potable.

Par ailleurs, **161 contrats de progrès ont été contractualisés pour un montant d'aide de 30,3 M€.** Ils ciblent des collectivités de taille moyenne qui disposent d'une capacité d'autofinancement réelle, mais qui font face à un retard d'investissement trop lourd. Les collectivités signataires d'un contrat de territoire "Eau et Climat" en 2021 figurent parmi les maîtres d'ouvrage bénéficiaires dont la communauté d'agglomération du Val de Fensch (57), la communauté de communes Seille et Grand Couronné (54) ou la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (88).



Les bailleurs sociaux ont désormais leur appel à projets !

Propriétaires d'un patrimoine bâti qui représente des surfaces conséquentes de l'espace urbain, les bailleurs sociaux sont des acteurs clé de la ville perméable et durable. Leurs opérations courantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau mais aussi pour la préservation voire l'amélioration de la biodiversité impactant positivement le cadre de vie des résidents. C'est pourquoi l'agence de l'eau Rhin-Meuse a initié en 2021 un appel à projets novateur à leur intention doté d'une enveloppe de 3 M€ d'aides. Avec le soutien de l'Union Régionale HLM du Grand Est l'information a pu être démultipliée en illustrant par des cas concrets ce qui pouvait être fait en insistant sur les plus-values attendues en termes de transition écologique (limitation de l'artificialisation des sols, des îlots de chaleur, d'étalement urbain...). Au 31 janvier 2022, 8 candidatures étaient à l'étude. La seconde session prendra fin au 30 juin 2022.

Chiffres

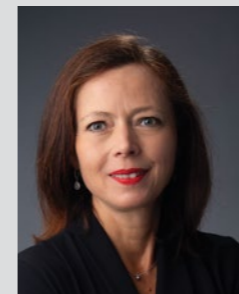
28,7 M€

engagés pour le renouvellement des installations d'eau potable et d'assainissement auprès des collectivités situées en zones de revitalisation rurale ou dans un zonage équivalent (solidarité urbain/rural)

161

c'est le nombre de contrats de progrès aidés par l'agence de l'eau au bénéfice de collectivités de taille moyenne faisant l'objet d'un retard d'investissement

POINT DE VUE



Élisabeth Lasseront, Adjointe au Maire chargée des projets et des aménagements urbains de la ville d'Épinal (88)

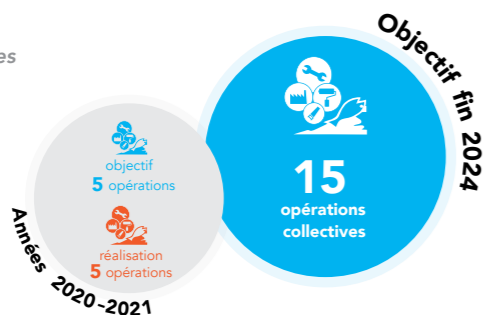
Élisabeth Lasseront

L'eau : un des axes majeurs du projet de requalification du quartier Bitola-Champbeauvert

Notre projet a reçu le Grand prix du jury de l'appel à projets "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" de l'agence de l'eau à notre plus grande satisfaction. Nous souhaitons grâce à ce programme de renouvellement urbain requalifier ce quartier sur les 15-20 années à venir. Les travaux consisteront en partie par son ouverture sur la Moselle en faisant de l'eau, dans toutes ses composantes, une des principales thématiques des aménagements. L'agence de l'eau a été associée aux réflexions sur le projet urbain dès le lancement des études. Elles ont intégré la valorisation et la renaturation des berges, la préservation du milieu aquatique, la gestion alternative des eaux pluviales. Parallèlement, des échanges avec les acteurs privés sont en cours afin d'aboutir à une démarche globale et partenariale qui viserait un objectif "zéro rejet" pour toutes les opérations de constructions ou de réhabilitation.

LA RÉDUCTION DES SUBSTANCES TOXIQUES s'amplifie

Déployer des
opérations
collectives



Pas moins de **835 kg de substances prioritaires et dangereuses pour l'eau issues des activités économiques, industrielles et artisanales ont été éliminés en 2021**. 4 entreprises représentent à elles seules 75% de ce résultat avec en ligne de mire plomb, zinc, cuivre et hydrocarbures. Des dossiers issus de l'artisanat (pressing, garages...) complètent ce bilan quantitatif en forte hausse. La mise à jour, en 2021, des plans d'actions opérationnels territoriaux permettra de poursuivre la dynamique grâce à l'identification de nouvelles cibles. **Au total, l'agence de l'eau a accordé 7 M€ (271 aides) à la lutte contre toutes les pollutions issues des activités économiques et artisanales**, montant en augmentation de 25% par rapport à 2020 (hors économie d'eau / lire p.28).

Mobilisation collective des acteurs économiques

En 2021, **3 nouvelles opérations collectives territoriales ont été initiées** par le SDEA Alsace Moselle (secteur de Sélestat), Ardenne Métropole (secteur de Charleville-Mézières) et l'Eurométropole de Strasbourg (champ captant du polygone). Elles concernent plusieurs centaines de professionnels. A l'appui d'une animation, ces opérations visent à sensibiliser et mobiliser les artisans et petites et moyennes entreprises à la pollution toxique générée par leurs activités et aux bonnes pratiques à adopter tout au long du cycle de l'eau : prélèvement, rejets au réseau d'assainissement, gestion des déchets. **Ces opérations sont garantes, in fine, d'une amélioration de la qualité des eaux grâce à la fiabilisation** du système d'assainissement et à la maîtrise des effluents rejetés. Diagnostic préalable, définition d'un plan d'actions, accompagnement financier des investissements nécessaires sont les différentes étapes de cette démarche encouragée et soutenue par l'agence de l'eau.

En parallèle, des actions de sensibilisation réalisées par les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et autres organisations professionnelles se poursuivent dans le cadre d'un partenariat pluriannuel.

Les bonnes pratiques diffusent dans l'agroalimentaire

Dans l'industrie agro-alimentaire, la gestion de l'eau est un poste stratégique à la fois en termes de performance industrielle, d'économie, de tension sur la ressource et même d'image. Dans ce contexte, l'étude menée en 2021 par Agria Grand Est (association d'entreprises agro-alimentaires) et HYDREOS (Pôle de l'eau Grand Est) avec le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, a pris un relief particulier. Son but a été d'évaluer la gestion de l'eau dans cette industrie, mais aussi d'identifier les solutions d'avenir en conjuguant innovation et expérimentation. Parmi les pistes d'amélioration pointées : la réutilisation des eaux industrielles en agro-alimentaire, la mise au point de nouvelles techniques de désinfection des cuves dans les laiteries et les brasseries ou encore une gestion renouvelée de la maintenance des installations aérorefrigérantes moins impactantes sur la ressource en eau.



Un site propre et en autoconsommation

Wicker SAS (67), entreprise de travaux publics et de démolition, a réalisé des investissements visant une **autoconsommation en particulier en eau sur son site de Hochfelden**. Pour ce faire, les eaux de toiture d'un tout nouvel auvent sont désormais récupérées via une cuve de stockage de 42 000 litres et utilisées notamment pour le lavage des camions. Les eaux usées issues de l'aire de lavage sont collectées et traitées avant rejet au milieu naturel. Cette action a été lauréate des Trophées de l'eau 2021.

Chiffres

835 kg

de substances prioritaires
et dangereuses éliminés,
*issus des activités économiques,
industrielles et artisanales*

82 dossiers

ciblés sur l'élimination de substances
prioritaires aidés en 2021, à l'initiative de
17 grandes et moyennes entreprises et
65 petites et microentreprises

POINT DE VUE



Patrick Marchand,
Directeur de ABCDE

Patrick Marchand

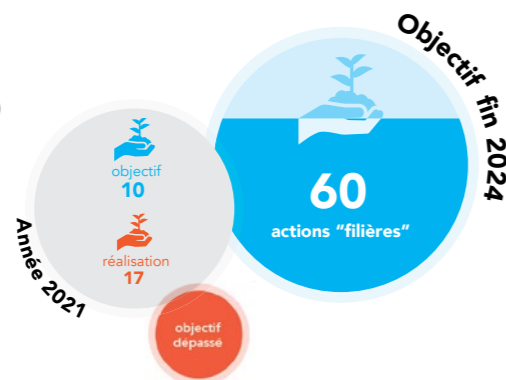
Quand l'eau sert l'économie circulaire

Le groupe ABCDE, créé en 1988 et basé à St-Nicolas-de-Port (54), valorise tous déchets organiques sur 3 sites répartis sur le Grand Est. Nous sommes par ailleurs spécialisés dans le triage de semences de ferme sur le territoire français. En 2017, nous avons répondu à l'appel à projets "économie circulaire" porté par l'Ademe, la Région Grand Est et l'agence de l'eau. Notre projet : créer une installation de lavage des déchets de voiries et des sables de curage afin d'éviter leur enfouissement ou leur incinération et permettre leur valorisation ; les eaux sont utilisées en circuit fermé. Cette opération répond complètement aux objectifs de réduction du gaspillage de la ressource en eau et de notre impact environnemental. 20 000 m³ d'eau sont ainsi économisés/an. L'installation réceptionnée en 2021 a bénéficié d'une subvention de l'agence de l'eau de 48% pour un montant de travaux de 1,3 M€.

UN PLAN « HERBE » AMBITIEUX ET DES FILIÈRES À BAS NIVEAU D'IMPACT

pour préserver la qualité de l'eau

Engager des actions
(études, investissement)
pour le développement
des filières à bas niveau
d'impact pour les
ressources en eau.



En matière de réduction des pollutions diffuses d'origine agricole, la dynamique a été maintenue pour la reconquête des 342 captages identifiés comme prioritaires dans le plan de gestion des eaux. **Fin 2021, l'agence de l'eau avait accompagné la mise en place de plans d'actions sur 130 des 135 captages ciblés à la fin 2024.**

Les objectifs visés pour la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), de conversions à l'agriculture biologique ou de paiements pour services environnementaux (avec 2 projets contractualisés en 2021 sur les 6 finalisés) ont été soutenus à hauteur de 4,7 M€ d'aides octroyées. Cette dotation en baisse par rapport à 2020 s'explique par une plus forte mobilisation des crédits européens fléchés "relance économique".

Des diagnostics pour préparer l'avenir

La révision du zonage des zones vulnérables aux nitrates a impacté fortement le bassin Rhin-Meuse avec un doublement de la surface. Elle concerne 1 200 exploitations de taille moyenne à petite dont la mise aux normes des bâtiments d'élevage est attendue. **Afin d'accompagner les exploitants agricoles, l'agence de l'eau a lancé un appel à projets des diagnostics technico-économiques** (1,8 M€) auprès d'environ 1 400 exploitants concernés. Ces diagnostics porteront une réflexion globale alliant pérennité des exploitations et solutions pour lutter efficacement contre la pollution aux nitrates. Le maintien des systèmes herbagers, enjeu phare du 11^{ème} programme révisé, sera le plus souvent recherché car il constitue un bon rempart face aux pollutions, comme l'a démontré le Conseil scientifique dans un avis rendu public le 6 juillet ; les prairies notamment permanentes assurent une protection intégrale des nappes contre toutes pollutions (pesticides, nitrates) et ce, quel que soit leur mode de gestion (pâturage, fauche).

En parallèle, 20 projets ont été retenus pour la 4^{ème} édition de l'appel à manifestation "soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau" dont certains situés sur des secteurs à très fort enjeu : bassin versant du Rupt de Mad, captages prioritaires, vallée de la Meuse.

Au global, 13,8 M€ ont été accordés en 2021 par l'agence de l'eau pour la lutte contre les pollutions d'origine agricole.



9 signataires du contrat de territoire "Eau et Climat Mad'In L'Eau Reine (54, 55)

Nouvelle étape pour la dynamique Mad'In L'Eau Reine

Signé en décembre 2021 par les 9 acteurs du territoire et l'agence de l'eau, le contrat de territoire "Eau et Climat" 2021-2024 est une belle opportunité pour conforter les actions déjà entreprises, concilier les pratiques agricoles et la préservation de la ressource en eau. Le contrat se décline en 4 axes sur un bassin versant qui permet en partie l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Metz et de ses 200 000 habitants. Intégrer des cultures résilientes et à bas niveau d'impact sur la ressource (2 458 ha convertis en bio, 613 ha remis en herbe, développement d'une marque Parc), restaurer les milieux naturels aquatiques et lutter contre l'érosion de la biodiversité, sécuriser l'approvisionnement en eau potable et communiquer en sont les principaux marqueurs.

Le contrat prévoit 16,8 M€ d'investissements avec une aide de l'agence de l'eau de 8 M€. 60% de ces aides ont déjà été accordées témoignant d'une véritable dynamique territoriale.

POINT DE VUE



Lucie Heitz,
Ingénieur agronome,
chargée de mission pour
Nungesser Semences

Lucie Heitz

Engagée dans la transition agricole

En partenariat avec les agriculteurs et le syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA), nous participons au développement de productions de fleurs et graminées sauvages à bas niveau d'impacts dans les aires de captage d'eau potable. Nous offrons ainsi des débouchés aux exploitants agricoles en récoltant les semences de ces espèces sauvages avant de les commercialiser. En cohérence avec le plan d'accélération Eau 2021, nous nous inscrivons dans un processus de transition agricole basée sur de nouveaux plans d'assolement et des cultures durables dans les parcelles proches des captages d'eau potable.

Chiffres

130

captages dits

"prioritaires" identifiés
dans le SDAGE sur lesquels un
financement est apporté par
l'agence de l'eau pour la mise
en œuvre d'un plan d'actions

4,7 M€

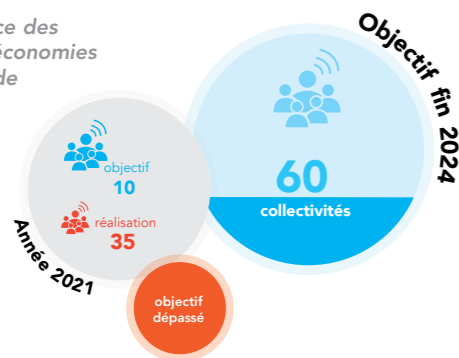
pour des aides individuelles
octroyées aux agriculteurs pour des
mesures agro-environnementales
et climatiques

39,5 ha

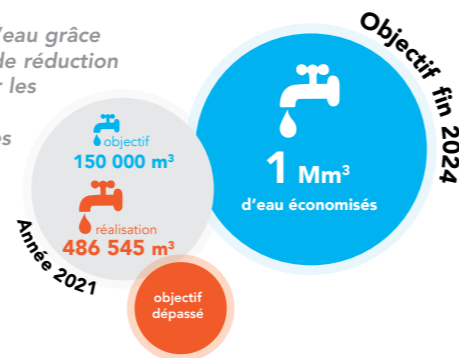
achetés dans les Aires d'Alimentation
de Captage (AAC) et hors AAC en
vue de faire des échanges futurs pour
relocaliser des cultures à bas niveau
d'impact dans l'AAC.

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR sur la sécurisation de l'alimentation en eau

Mettre en place des démarches d'économies d'eau auprès de collectivités nouvellement mobilisées.



Économiser l'eau grâce aux travaux de réduction des fuites sur les collectivités exploitant des ressources fragiles.



Un coup d'accélérateur a été donné en faveur de la sécurisation de l'alimentation en eau potable face au risque de sécheresse. Elle constitue un des leviers pour obtenir la résilience des services d'eau potable, enjeu majeur de la politique d'intervention de l'agence de l'eau en matière de gestion quantitative de la ressource en eau. Pour les collectivités fragiles en particulier, cela se traduit par la mise en œuvre de plans d'action de réduction des fuites visant l'atteinte d'un rendement de 85%.

35 maîtres d'ouvrage, en saisissant les opportunités offertes, ont ainsi bénéficié de l'appui financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse qui a consacré 3,3 M€ pour la gestion quantitative de la ressource en eau et autres économies d'eau. **La majoration des taux d'aides**, dans le cadre du plan d'accélération Eau 2021 avec pour objectif de soutenir plus fortement la réduction des

fuites dans les réseaux d'eau potable des collectivités identifiées comme fragiles d'un point de vue quantitatif (toutes celles du massif vosgien, secteur à enjeu, le sont devenues) **a dopé les demandes**. Les économies d'eau réalisées grâce aux travaux de réduction des fuites sur les collectivités exploitant des ressources fragiles ont ainsi largement dépassé l'objectif de 150 000 m³, avec un volume économisé de plus de 486 000 m³ en 2021.

Les acteurs économiques participent eux aussi à cette dynamique en réinterrogeant le plus souvent leur processus de production.

Au total, l'ensemble des projets soutenus par l'agence de l'eau (tout acteur confondu) aura permis une économie supplémentaire d'environ 1 million de m³ d'eau/an.



7,3 km de remplacement de conduite pour un gain de 15 000 m³ par an

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny (54) compte 47 communes adhérentes et alimente 13 745 personnes grâce à 2 ressources exploitées, la nappe alluviale de la Moselle à Neuwiller et Mangonville, et la source des Brasseries à Tramont St André. Depuis 2015, il met en œuvre un programme pluriannuel de travaux de renouvellement patrimonial de ses conduites de transfert et de distribution qui représentent environ 300 km de conduites. Le syndicat, suite à la mise à jour en 2021 de son diagnostic du système d'alimentation en eau potable, a pu identifier 6 communes prioritaires concernées par des tronçons de conduites fuyardes sur près de 4,6 km. L'approvisionnement de ces 6 communes a été fortement impacté par des casses sur une conduite de 2,7 km qui sera également renouvelée. Profitant du cadre favorable du plan d'accélération Eau 2021, les aides reçues par le SIE de Pulligny lui permettront d'atteindre un rendement après travaux de 71,5%.

Chiffres

1 million de m³ d'eau

économisés et substitués au travers des projets aidés par l'agence de l'eau

322

collectivités identifiées comme fragiles d'un point de vue quantitatif

POINT DE VUE



Benoit MORIZOT, Directeur général de SITEK INSULATION SASU à Wissembourg (67)

Benoit Morizot

Un objectif ambitieux de réduction de 20% de nos consommations en eau

Installé en Alsace, SITEK a bâti sa réputation dans la fabrication de panneaux d'isolation pour le bâtiment industriel et commercial. Devenus indépendants en 2015, nous avons accéléré notre repositionnement sur les produits hautes températures pour l'industrie et la protection feu pour le bâtiment. Cette transformation nous a imposé de repenser totalement notre gestion des eaux de process, car la conception initiale de réutilisation en boucle fermée n'était plus adaptée à ces nouveaux produits. Grâce au soutien de l'agence de l'eau, nous allons investir près de 2 millions d'euros afin d'améliorer la réutilisation des eaux de process en interne par un pré-traitement des eaux de procédés (floculation, filtration), par la modification de nos réseaux d'eaux ainsi que par la diminution des charges apportées au réseau. Cela stabilisera nos eaux de process en volume et qualité. L'ensemble nous permettra d'atteindre une baisse de 20% de notre consommation d'eau de rivière, ce qui est ambitieux pour un procédé type papetier comme le nôtre.

DÉFIS TERRITORIAUX, un champ d'action élargi

Les défis territoriaux, identifiés dans le cadre du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau, sont désormais au nombre de 10. Entérinées lors de l'adoption du programme révisé fin 2021, 2 nouvelles thématiques font leur entrée : "promouvoir la place de l'eau dans l'aménagement de la ville de demain" et "prévenir les déficits quantitatifs et faire du bassin Rhin-Meuse un territoire à zéro pénurie d'eau". Point d'avancement pour chacun des défis.

1 Nappe d'Alsace : la lutte contre les pollutions

La mise en œuvre des contrats de solutions sur les 19 captages prioritaires a été finalisée. 80% du travail prévu en termes d'actions et de cadrage sont opérationnels. La boîte à outils à disposition offre des diversités de solutions. La mobilisation partenariale produit des effets visibles en termes d'occupation des sols.

3 Sillon mosellan : reconquête de la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Le protocole avec les soudières, Novacarb et Solvay, signé début 2022, prévoit la recherche et le développement de solutions de réduction des flux salins. Ce protocole est la réponse opérationnelle pour respecter les engagements de bon état des eaux à l'échéance de 2027.

Par ailleurs, deux contrats de territoire "Eau et Climat" ont été signés. Le premier, avec la Métropole du Grand Nancy (54) cible entre autres la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la collectivité. Le second, réunit 10 partenaires (collectivités, acteurs agricoles...) pour assurer la qualité de l'eau du Rupt de Mad.

2 Plan Rhin vivant : restauration des fonctionnalités de 100 km de Rhin

La dynamique est réelle avec une appropriation du plan par les partenaires qui sont désormais 18 à être signataires de la charte d'adhésion. Deux nouveaux contrats de territoire "Eau et Climat" déclinant des enjeux centraux du plan Rhin vivant ont été signés en 2021.

4 Après-guerre : connaître les impacts environnementaux

En 2021, les études réalisées ont confirmé des risques faibles pour l'alimentation en eau potable. Une veille en termes de connaissance reste de mise sur les sites identifiés mais aussi sur de nouveaux foyers historiques.

5 Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

Les travaux de réflexion aboutissent. Sur le bassin ferrifère, un observatoire de la qualité des eaux, complété par un volet pesticides, a été mis en place et un contrat de territoire "Eau et Climat" a été signé avec l'ensemble des collectivités de la vallée de la Fensch.

Sur le bassin houiller, un programme d'actions incluant les industriels de la plateforme de Carling (57) a été validé et devrait aboutir à la signature d'un contrat industrie "Eau et Climat" en 2022.

6 Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

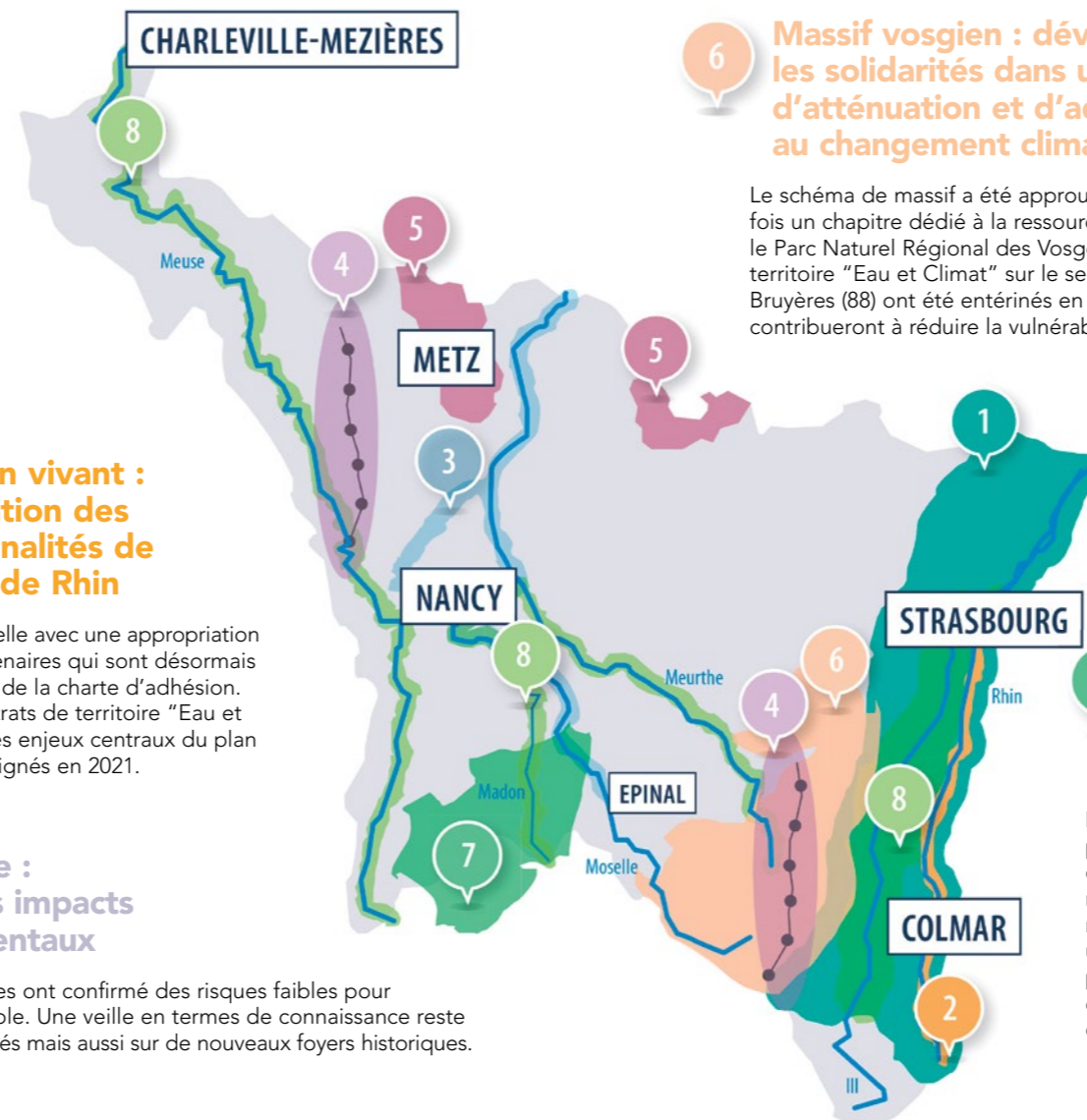
Le schéma de massif a été approuvé. Il comporte pour la première fois un chapitre dédié à la ressource en eau. Le partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, et les contrats de territoire "Eau et Climat" sur le secteur de Saint-Dié (88) et de Bruyères (88) ont été entérinés en 2021. De par leurs actions, ils contribueront à réduire la vulnérabilité de ce territoire.

7 Nappe des Grès du Trias inférieur à Vittel : rétablir l'équilibre quantitatif

Des premières actions ont été réalisées produisant des résultats de diminution en termes de sollicitation, qui restent néanmoins insuffisants. Autre fait marquant, le Comité de bassin a donné un avis favorable en octobre 2021 au projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux, le seul obligatoire du bassin Rhin-Meuse.

8 Accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

La structuration de la maîtrise d'ouvrage s'est poursuivie débouchant sur la réalisation de travaux. Cette mobilisation s'est traduite via deux contrats de territoire "Eau et Climat" avec l'établissement public d'aménagement de la Meuse et ses affluents (EPAMA) et avec le nouvel établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau des Nied. Enfin, un syndicat mixte Moselle Amont a aussi vu le jour.



NOUVEAU DÉFI

9 Promouvoir la place de l'eau dans l'aménagement de la ville de demain

(concerne l'ensemble du bassin Rhin-Meuse)

La désimperméabilisation des sols et l'intégration de la nature en ville sont des sujets à enjeux forts vis-à-vis des effets du changement climatique. C'est pourquoi et pour faire évoluer les partis pris en matière d'aménagement urbain, l'agence de l'eau consolide sa stratégie en matière de gestion de l'eau et de la nature en ville. Une série d'incitations financières sur les années 2022-2024 sont renforcées au profit des acteurs publics et privés.

NOUVEAU DÉFI

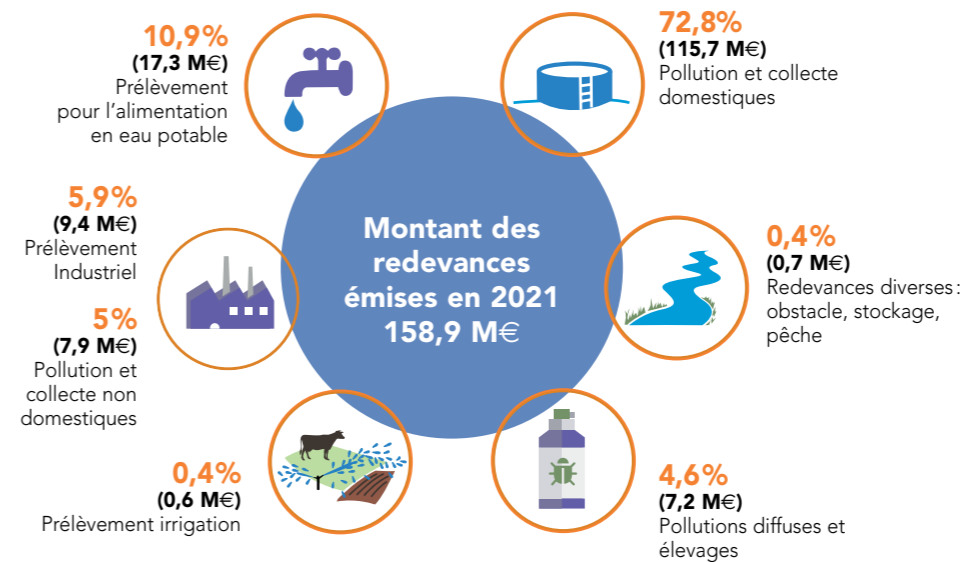
10 Prévenir les déficits quantitatifs et faire du bassin Rhin-Meuse un territoire à zéro pénurie d'eau

Pour arriver à cet objectif, une première étape a pour objectif de développer la connaissance. Plusieurs études, dont une prospective en partenariat avec la Région Grand Est, ont été lancées. Elles permettront d'actualiser les données disponibles et d'identifier les secteurs en tension quantitative, avérée ou à venir. S'en suivront des démarches à une échelle géographique adaptée tels que des projets de territoire de gestion de l'eau (PTGE) ou des démarches collectives. En parallèle, la gestion quantitative raisonnée des ressources en eau reste le fil conducteur des politiques de l'agence de l'eau.



LES REDEVANCES

UNE JUSTICE FISCALE étroitement contrôlée



Chiffres

158,9 M€
de redevances émises en 2021

346
contrôles fiscaux ont été menés en 2021.



- 173 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte domestique"
- 23 contrôles portant sur la redevance "prélèvement industriel"
- 85 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte industrielle"
- 21 contrôles portant sur la redevance "prélèvement irrigation"
- 44 contrôles portant sur la redevance "prélèvement collectivité"

La justice fiscale reste une priorité intangible de l'agence de l'eau. La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 rend obligatoire la réalisation des contrôles de redevances et en fixe les modalités de mise en œuvre. Ceux-ci peuvent être effectués sur pièces ou sur place, sur la base du respect des textes et sur le principe d'égalité de traitement des redevables.

L'année 2021 est marquée par un niveau élevé de contrôle fiscal. Le plan de contrôle a porté sur 3 années d'activité (2018, 2019 et 2020). Ainsi, le nombre de contrôles fiscaux a atteint un nouveau record de 346 contrôles ciblés.



Visites et expertises, des dispositifs d'autosurveillance

La recherche de nouveaux redevables a ciblé 47 interlocuteurs potentiellement concernés par les redevances sur le périmètre des redevances non mutualisées. 37 nouveaux interlocuteurs ont ainsi été retenus pour un montant cumulé de redevances de 84 k€.

Par ailleurs, l'expertise des dispositifs d'autosurveillance et de comptage des prélèvements a permis de fiabiliser techniquement les assiettes de redevances et de primes. **Ainsi, ce sont 71 diagnostics concernant les ouvrages industriels, 256 visites d'expertise technique des dispositifs d'autosurveillance des ouvrages des collectivités, ainsi que 21 expertises techniques des dispositifs d'autosurveillance des systèmes de collecte et 13 diagnostics de compteurs de prélèvement qui ont été réalisés en 2021.**

Les redevances, un outil pour favoriser les économies d'eau

Les fuites des réseaux d'eau potable dépassent chaque année le milliard de m³. C'est plus de 20% du volume mis en distribution. Il y a urgence à agir pour réduire ce gaspillage et ainsi s'adapter aux effets du changement climatique. Les collectivités responsables des services d'alimentation en eau potable sont en première ligne. Elles ont l'obligation depuis 2014 et les décrets issus de la loi dite "Grenelle" de réaliser un diagnostic de leurs réseaux puis d'établir un plan d'actions pour améliorer les rendements. Jusqu'en 2016, les collectivités n'étaient pénalisées que lorsque la connaissance de leurs réseaux était insuffisante. Depuis 2017, en cas de rendement insuffisant et d'absence de plan d'actions, ces collectivités voient leur redevance pour prélèvement d'eau potable doublée afin de les inciter à mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des fuites et ainsi baisser la pression du prélèvement sur les milieux aquatiques. **Ainsi, 426 k€ de pénalités ont été émises en 2021 auprès des collectivités dont le rendement de leur réseau était insuffisant et en l'absence de plan d'actions visant à l'améliorer. Ces pénalités représentent 2,5% des redevances concernant les prélèvements destinés à l'usage d'alimentation en eau potable.**

Les redevances en question

Les concertations relatives à la réforme de la fiscalité des agences de l'eau se sont poursuivies en 2021 afin de compenser l'extinction progressive de la prime pour épuration (10 M€ versés en 2021) et d'intégrer possiblement une redevance dédiée à la biodiversité.



Loi NOTRé : moins de dossiers mais plus de contrôles

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRé) de 2015 transfère les compétences "eau et assainissement" vers les communautés de communes et les communautés d'agglomérations. Les dossiers de redevances "prélèvement et pollution domestique" sont fortement impactés par ces changements. À titre d'exemple, les projections indiquent qu'il ne restera à terme qu'environ 150 interlocuteurs contre plus de 1 250 en 2019 (1 000 aujourd'hui) pour les redevances pour pollution domestique. En revanche, la préparation des formulaires de déclaration, et en particulier la collecte des informations à réunir est devenue plus complexe. Pour répondre à cette nouvelle donne, l'agence de l'eau a mis en place une série de contrôles en amont pour éviter les informations erronées. Ces vérifications vont permettre également de répondre à la prochaine étape qui rendra obligatoire l'application de la loi (janvier 2026).

POINT DE VUE



Morgane Pitel, Directrice, Régie de l'eau de Metz Métropole (57)

Morgane Pitel

Améliorer notre connaissance mutuelle

La régie de l'eau de Metz Métropole compte 10 communes, pour 14 500 abonnés. Nous produisons 3 millions de m³ d'eau par an et en vendons près de 2,5 millions. Producteur et distributeur d'eau potable, nous poursuivons une logique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau. La régie est issue de l'agrégation de 5 anciens services. Cette nouvelle structuration a nécessité des échanges réguliers avec les services de l'agence de l'eau et de l'État. L'objectif était d'améliorer notre connaissance mutuelle en particulier des différentes unités de distribution, afin de fluidifier les pratiques et faciliter, in fine, les démarches liées aux déclarations de redevances dites de prélèvement.

LA GOUVERNANCE LOCALE



PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA NAPPE DES GTI avis favorable

Le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la nappe des GTI (secteur de Vittel, 88) a été étudié par le **Comité de bassin**. Ce dernier a particulièrement analysé sa compatibilité avec le futur schéma directeur d'aménagement et gestion des eaux 2022-2027. L'avis favorable a été assorti de recommandations. Elles ont vocation à consolider le scénario de retour à l'équilibre avant 2027, à inciter à la mise en place rapide de l'observatoire hydrogéologique et à initier des études afin de préciser la stratégie vis-à-vis de la nappe des Muschelkalk, nappe en connexion avec le milieu superficiel.

La Commission locale de l'eau aura un rôle central à jouer afin de faire aboutir le processus visant l'approbation du SAGE, le seul obligatoire du bassin Rhin-Meuse. Par ailleurs, les autres parties prenantes (collectivités, industriels, services de l'État) devront poursuivre leurs efforts pour être au rendez-vous des résultats escomptés, en particulier en termes d'économies d'eau.

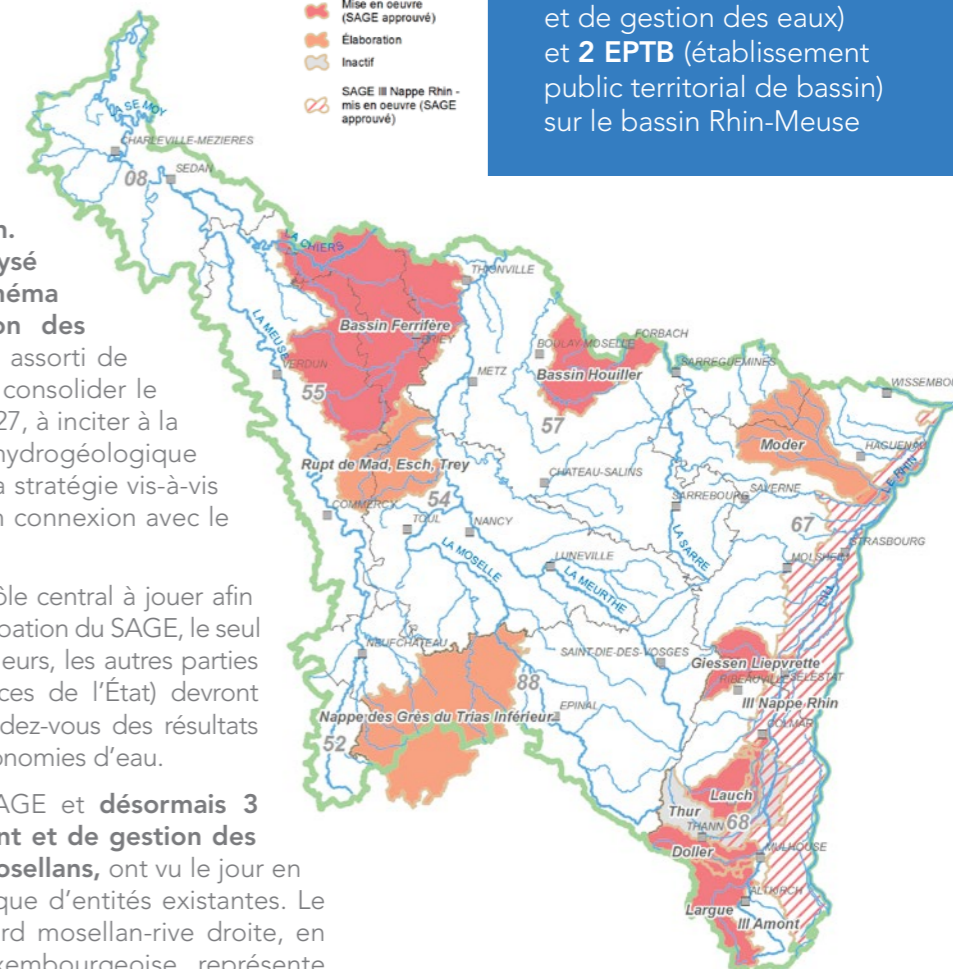
Le bassin Rhin-Meuse compte 11 SAGE et désormais 3 établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) dont deux nouveaux, mosellans, ont vu le jour en 2021 suite à l'évolution du statut juridique d'entités existantes. Le syndicat mixte des bassins versants nord mosellan-rive droite, en amont des frontières allemande et luxembourgeoise, représente une superficie de 310 km² et 183 km de cours d'eau. L'EPAGE de la Nied, quant à lui, s'étend sur 1 500 km² pour 1 300 km de cours d'eau. Ces deux établissements s'engagent dans des programmes de travaux sur l'ensemble de leur bassin versant.

Chiffre

11 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), **3 EPAGE** (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) et **2 EPTB** (établissement public territorial de bassin) sur le bassin Rhin-Meuse

Avancement :

- Mise en oeuvre (SAGE approuvé)
- Élaboration
- Inactif
- SAGE III Nappe Rhin - mis en oeuvre (SAGE approuvé)



Les SAGE du bassin Rhin-Meuse



LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La passerelle des 2 Rives, sur le Rhin, entre Kehl et Strasbourg

PROGRAMME RHIN 2040 objectif 2027

L'agence de l'eau Rhin-Meuse agit dans un contexte international fort. Ainsi, elle porte une mission de concertation et de coopération internationale avec les pays riverains au sein de trois commissions : Rhin, Moselle et Sarre, Meuse. Ces commissions jouent un rôle important dans le respect des engagements des États membres qui recoupent largement les priorités du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau, en particulier en matière de réduction des macro et micro polluants et de continuité écologique.

En 2021, les 3 commissions ont soumis à la consultation du public leurs projets de 3^{ème} Plan de gestion faîtière et leur 2^{ème} Plan de gestion des risques d'inondation. **Les documents ont été validés et le Plan de gestion des risques d'inondation a été publié en décembre dernier.** L'agence de l'eau Rhin-Meuse, parmi la délégation française, s'est plus particulièrement impliquée dans le plan faîtière Moselle-Sarre, en assurant, par exemple, la coordination de sa rédaction.

Après l'adoption du Programme Rhin 2040 lors de la Conférence ministérielle à Amsterdam (février 2020), **les travaux de mise en œuvre opérationnelle se sont poursuivis avec la définition d'un plan de travail**, d'objectifs ambitieux en matière d'adaptation au changement climatique notamment, et de priorités pour une première étape prévue pour 2027.

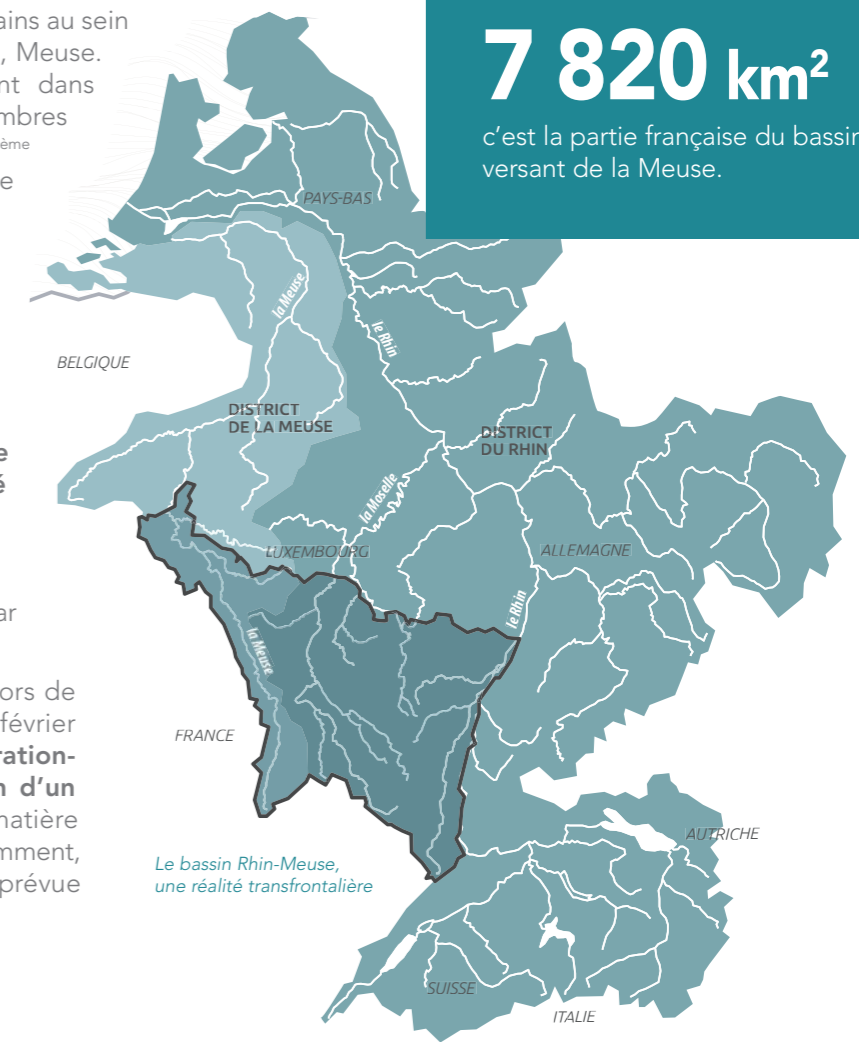
Chiffres

24 000 km²

c'est la partie française du bassin versant du Rhin avec son affluent la Moselle.

7 820 km²

c'est la partie française du bassin versant de la Meuse.



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



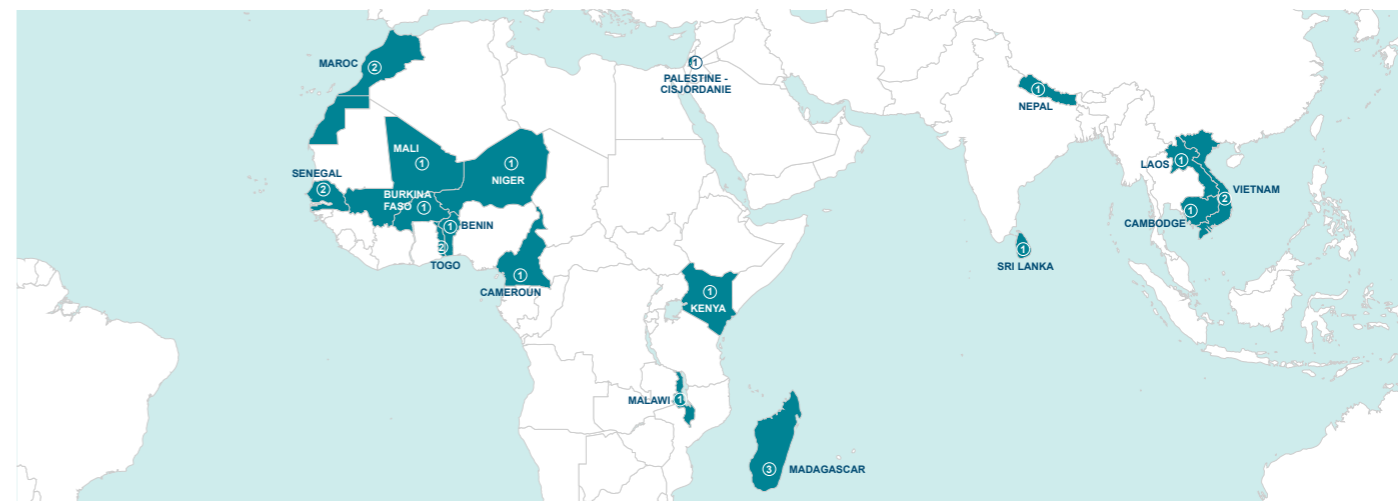
Depuis 2005, les agences de l'eau consacrent 1% de leur budget à la coopération internationale.

UNE SOLIDARITÉ pour un accès à l'eau pour tous

La mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement constitue un secteur prioritaire d'intervention de la politique de développement et de solidarité internationale que la France soutient pour faire face aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU dans son agenda 2030 et à ceux de l'accord de Paris sur le climat. Parmi les acteurs sollicités, la loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités gestionnaires des services d'eau et d'assainissement et aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leurs ressources financières à la coopération internationale dans le secteur de l'eau.

En contribution à cette ambition nationale, le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau a retenu une enveloppe annuelle moyenne de 1,34 M€ au bénéfice d'une politique de coopération internationale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus déshéritées, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2021, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a mené 26 actions de solidarité, pour un montant total de 1,44 M€ d'aides dans 17 pays, auxquels s'ajoutent une mission d'animation (accord-cadre entre agences de l'eau du Grand Est, pS-eau et GESCOD).



Répartition géographique des projets financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2021

Chiffres

27 projets solidaires et **2 nouvelles coopérations institutionnelles** soutenus par l'agence de l'eau en 2021

1,44 M€ d'aides accordées en 2021

Renforcer la politique de coopération internationale

Une première mission "Solidarité Eau Europe - agences de l'eau" s'est rendue en Moldavie, sur le bassin de la Nirnova, pour rencontrer les acteurs locaux et contrôler l'état d'avancement des différents chantiers d'accès à l'eau et à l'assainissement. L'objectif de la délégation était d'élaborer une feuille de route commune.

Les actions de coopération institutionnelle avec le Cambodge et le Laos se sont poursuivies et ont été articulées avec de nouveaux projets de solidarité grâce à l'appel à projets inter-agences (cf. ci-contre). Enfin, une nouvelle coopération institutionnelle au Vietnam conjointe à la coopération décentralisée portée par le syndicat Eau et Assainissement Fontoy-vallée de la Fensch (57) a été approuvée.

Les travaux d'incubation sur le bassin de la Sanaga au Cameroun au titre des projets "Eau et Climat pour l'Afrique" se finalisent tandis qu'une seconde au Malawi a été enclenchée avec la réalisation d'un premier état des lieux des ressources locales.

Appel à projets mutualisé : 13 projets dont 3 localisés dans les zones de coopération institutionnelle de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Bilan positif pour ce premier appel à projets inter-agences "eau et solidarités internationales" : ce sont près de 70 candidatures qui ont été déposées. 13 ont été retenues pour un montant de plus de 2 M€. Les dossiers sélectionnés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont donné lieu à des aides à hauteur de 175 000 €.

Ce dispositif innovant visait à favoriser l'émergence d'actions de solidarité dans le cadre de la mise en place des politiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).



Chanvoitna Prak,
Mastère "gestion de bassin
d'alimentation de captage"
ENGEES - Strasbourg (67)

Chanvoitna Prak

Au service du Cambodge, diplôme en poche

Dans le cadre de mon Mastère à l'ENGEES en 2021, j'ai pu réaliser, avec l'agence de l'eau, un stage en lien avec la dynamique de gestion intégrée des ressources en eau sur le bassin du Stung Sen, un fleuve du Cambodge. La coopération institutionnelle portant ce projet sur ce sous-bassin pilote, lancé en 2012, a permis notamment la création d'un comité de bassin local pour gérer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'objectif de mon travail était de faire, sur place, un diagnostic et une proposition de plan de gestion des installations de captage dans 6 communes rurales. Je retiens notamment de cette expérience le lien étroit entre coopération institutionnelle et projets de solidarité d'accès à l'eau pour les populations locales. Aujourd'hui, le travail sur le terrain se poursuit ; il doit encore être optimisé et j'espère pouvoir continuer à suivre ce projet dans les années à venir.



LA SENSIBILISATION

Sorties guidées, sciences participatives, ciné-débats...
font partie du panel d'actios proposées.

SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

2021 est la dernière année du partenariat pluriannuel liant l'agence de l'eau Rhin-Meuse à 23 associations d'éducation et de protection de la nature. Elles ont déployé des programmes visant à sensibiliser les publics en appui aux enjeux phares du 11^{ème} programme. Encore impactée par la crise sanitaire, 2021 aura permis néanmoins de proposer des activités de face à face se déroulant principalement en extérieur au bénéfice de petits groupes de personnes. **Les actions en pleine nature, hors temps scolaire, ont été en nette augmentation au profit de la jeunesse.**

Grâce à ce partenariat renouvelé pour les années 2022 à 2024, 147 000 enfants et jeunes participants et 73 600 adultes ont été sensibilisés. À ce titre, le montant total d'aides accordées de 2019 à 2021 par l'agence de l'eau s'élève à 2,8 M€. **L'agence de l'eau confirme ainsi son engagement dans la dynamique citoyenne** menée au cœur des territoires pour favoriser la compréhension des enjeux de l'eau, du climat, de la biodiversité et la mise en pratique de comportements respectueux de l'environnement.

En parallèle, l'agence de l'eau a financé 41 opérations de communication ou de sensibilisation pour près de 500 000 €. Les collectivités signataires d'un contrat de territoire "Eau et Climat" accompagnent de plus en plus leur démarche d'actions de sensibilisation.

Chiffres

220 600

enfants et adultes sensibilisés de 2019 à 2021 par les associations partenaires

23 600

études ou rapports accessibles gratuitement en ligne sur le portail documentaire

10 000

exemplaires diffusés de Rhin-Meuse infos, journal trimestriel de l'agence de l'eau



Les actions en pleine nature ont été en nette augmentation.

Une mobilisation multi-canaux

Depuis 3 ans, la campagne nationale En immersion présente sur Facebook capte l'attention du grand public et permet de le sensibiliser aux enjeux de l'eau et de la biodiversité. Fin 2021, ce sont plus de 16 millions de personnes qui ont été touchées par les contenus pédagogiques créés. Pour maintenir cet intérêt, les agences de l'eau ont proposé en 2021 et pour la première fois des podcasts. 16 récits avec pour guides des femmes et des hommes passionnés qui ont emmené les auditeurs au plus près des rivières, lacs ou zones humides en empruntant le registre émotionnel et patrimonial de l'eau.

Au côté de cette sensibilisation grand public, l'agence de l'eau n'oublie pas ses interlocuteurs privilégiés. Elle leurs propose, depuis mi 2021, une nouvelle formule de Rhin-Meuse infos. Ce support historique de l'établissement donne à comprendre les enjeux nécessitant la mobilisation de tous les acteurs de l'eau.



En réponse à la consultation du public lancée sur l'eau et les risques d'inondation du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, 1 176 contributions ont été recueillies. Les internautes ont utilisé l'ensemble des possibilités qui leurs étaient offertes pour exprimer leurs avis : des "j'aime" (et dans une moindre mesure, "je n'aime pas"), des réponses au questionnaire mais aussi des commentaires libres. En très grande majorité, les internautes adhèrent aux orientations présentées tout en pointant du doigt la nécessité d'une gestion de l'eau et des inondations qui est confortée par l'ensemble des politiques publiques.

POINT DE VUE



Eric Jarosz,
Directeur pédagogique
Maison de la nature
de Boult-aux-Bois (08)

Eric Jarosz

S'intéresser à tous les publics

Le public de la maison de la nature est constitué à 80% de scolaires. Cela ne nous empêche pas de développer des animations vers d'autres publics qui ont parfois du mal à bénéficier d'activités sur mesure. En 2021, nous avons par exemple organisé, tous les vendredis après-midi, des activités pour des adultes en situation de handicap. Par petits groupes, ils viennent découvrir la biodiversité par l'observation d'oiseaux ou de la microfaune présente dans les ruisseaux. Nous souhaitons également consolider le dispositif de vacances apprenantes pour les publics jeunes en difficulté. Notre première expérience en la matière démontre tout l'intérêt de cette pédagogie active. Des randonnées sont aussi proposées 2 fois par mois pour un public plus familial, une autre manière d'aborder la thématique de l'environnement.

LA CONNAISSANCE



RISQUES POUR LA SANTÉ 8 projets labellisés

Raisonnement globalement les risques "eau et santé" pour bien agir localement telle était l'ambition de l'appel à manifestation d'intérêt initié par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

L'appel à manifestation d'intérêt "Eau et Santé" était l'une des 30 mesures du plan d'accélération Eau 2021. Initiative originale lancée par l'agence de l'eau, elle avait pour objectif de soutenir des projets associant des organismes de recherche à des acteurs locaux autour de la problématique des risques microbiologiques. Au terme de l'appel à candidatures, 8 projets ont été retenus. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : les baignades urbaines, les cyanobactéries vs usages des plans d'eau, les moules d'eau douce comme sentinelle ou filtre de la pollution microbienne, l'approche santé globale ("One health") ou le suivi des contaminations virales...

Deux projets ont d'ores et déjà été aidés fin 2021. Le projet sur l'analyse de la faisabilité d'une baignade urbaine sur le territoire de la ville de Metz porté par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes a été lancé. D'un montant de 340 000 € sur 3 ans et

bénéficiant d'une aide de l'agence de l'eau à hauteur de 70%, le projet consiste à caractériser les risques sanitaires à la fois microbiologiques et chimiques d'une baignade urbaine. A ce titre, il proposera des mesures de gestion de ces situations à risque de contamination et à capitaliser les connaissances de l'évaluation des risques et de la promotion de la santé publique.

Le second projet, dans la catégorie "surveillance sanitaire et virus", porte sur l'utilisation de la moule d'eau douce (Dreissène) comme sentinelle biologique des risques sanitaires. A l'initiative de l'Université de Reims en partenariat avec la communauté de communes Orne aval et la métropole du Grand Nancy, cette étude a pour objectifs d'améliorer l'évaluation et la surveillance de la qualité sanitaire des eaux (parasites, virus, antibiorésistances) au regard des usages pour l'homme (eau potable, loisirs). D'un budget de 530 000 € sur 3 ans, elle bénéficie d'une aide de 285 000 € par l'agence de l'eau.

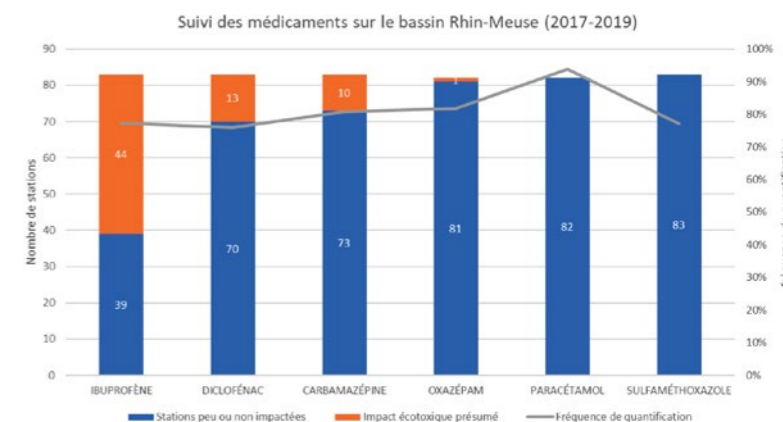
Les autres projets seront financés en 2022.

Suivi des substances médicamenteuses

L'impact écotoxique des médicaments sur les organismes aquatiques, et l'accroissement de l'antibiorésistance sont des sujets de préoccupation émergents. La surveillance réalisée depuis 2017 montre la présence de substances médicamenteuses (dont des antibiotiques) dans plus de 95% des points de contrôle sur les cours d'eau, avec pour la moitié d'entre elles un impact écotoxique présumé (sur la base des connaissances scientifiques actuelles).

Afin d'affiner ce pré-diagnostic, la surveillance va être renforcée dès 2022 (en nombre de stations de surveillance et de médicaments suivis).

(source des données : AERM 2021)



Des partenariats forts au service de la connaissance sur la biodiversité

Par sa participation à l'observatoire Grand Est de la biodiversité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, dans le cadre du collectif régional (regroupant la Région, la DREAL, l'OFB et les 3 agences de l'eau) s'implique fortement dans l'acquisition et la diffusion de connaissances sur la biodiversité. La plateforme internet dédiée à la biodiversité ouverte au printemps 2021 (sur laquelle sont publiées des actualités, des retours d'expérience, un annuaire d'acteurs, de la documentation diverse...), l'organisation de séminaires et de webinaires et la publication de synthèses sont parmi les canaux mobilisés. Parallèlement, un cofinancement a été mis en place entre l'association ODONAT (qui fédère 28 associations collectant des données naturalistes), la Région Grand Est, la DREAL et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Il permettra d'optimiser les bases de données naturalistes existantes et d'en créer de nouvelles si besoin, de créer et d'actualiser les indicateurs de l'observatoire régional et de suivre les zones de protection de la biodiversité telles que les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)...

Chiffres

800

sites de surveillance en eau de surface, 500 en eau souterraine

700

paramètres analysés, dont la moitié sont des pesticides ou des métabolites de pesticides

Un programme d'études qui s'étoffe

En 2021, l'agence de l'eau aura engagé environ 750 000 € (11 nouveaux projets) pour son programme de soutien aux études dites "générales". Les résultats de ces études (portées par des organismes de recherche et complétées par des expertises en régie) sont autant d'éléments de connaissance nécessaires à la définition des politiques de l'agence de l'eau et aux réponses à apporter aux enjeux et aux défis du bassin identifiés dans son 11^{ème} programme d'intervention.

Ainsi les enjeux quantitatifs du bassin sont étudiés via une étude co-financée avec la Région Grand Est sur la délimitation des zones à risque de pénurie d'eau et une étude sur la définition d'une méthodologie pour la mise à jour des débits d'étiage de référence des cours d'eau.

Le changement climatique avec ses conséquences sur le bassin est un fil rouge pour bon nombre d'études : le manque d'eau dans le cas des études citées précédemment mais également le "trop d'eau" et les événements extrêmes comme pour le programme de gestion des risques et histoire de coulées d'eau boueuse en Alsace (Gerhico). Les premiers travaux ont consisté à comprendre les processus à l'origine du phénomène et à étudier des solutions pour y remédier. La 4^{ème} phase lancée fin 2021 va maintenant se focaliser sur les modalités de transfert des acquis et de l'accompagnement des gestionnaires. Les conséquences du changement climatique et des stratégies d'adaptation sont également à l'étude pour les bassins de la Moselle et de la Souffel.

Les processus qui conduisent à la pollution de la ressource en eau continuent à être des sujets de recherche. Ainsi l'origine du phosphore en zone rurale tout comme la présence de bromures dans les eaux de la Moselle font partie des sujets étudiés dans le but de trouver des solutions pour reconquérir la qualité des milieux.



LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE : LES LUNETTES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

La surveillance de l'état des milieux naturels est un des socles de la connaissance nécessaire à la mise en œuvre d'une politique de l'eau au niveau du bassin. C'est sur cette base que sont établis les bilans de santé des rivières, lacs et eaux souterraines, leur évolution dans le temps, mais aussi les projections dans le futur, les objectifs à leur assigner (qui figurent dans le plan de gestion des eaux), les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir et donc les priorités d'actions à financer (via le programme d'intervention de l'agence de l'eau). **Le programme de surveillance est donc un des piliers de la connaissance permettant de mettre la bonne action au bon endroit dans une optique d'efficience des financements publics.**

Cette année, **le programme de surveillance a été mis à jour** en même temps que le plan de gestion des eaux pour le cycle 2022-2027. Si les fondamentaux permettant le suivi à long terme et donc l'évaluation des progrès accomplis en termes de bon état quantitatif et qualitatif des eaux de surface et des eaux souterraines ont été maintenus, **le dispositif a été amélioré** par la mise à jour des listes de substances et de leur seuils de toxicité en fonction de l'évolution des enjeux et de la science, ainsi que pour faire face aux défis sociétaux (suivi en continu de la température en lien avec le changement climatique et les tensions quantitatives, ajout au suivi de certaines substances médicamenteuses en lien avec la problématique de l'antibiorésistance, ajouts de métabolites de pesticides...).



Sara Fernandez,
Présidente du Conseil
scientifique du Comité
de bassin Rhin-Meuse

Sara Fernandez

Entre sciences et politiques

Ma nomination à la présidence du Conseil scientifique s'inscrit dans une dynamique collective. Je trouve passionnant de participer activement à la construction et à l'animation d'un collectif de chercheurs aux disciplines et aux perspectives diverses pour répondre à la fois aux demandes d'expertise du Comité de bassin et plus largement à la mise en débat d'enjeux autour de l'eau, dont le Conseil scientifique peut aussi s'autosaisir. Dès l'installation du Conseil scientifique en octobre 2021 et à la demande du Comité de bassin, nous avons élaboré un avis sur le "Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique" lancé par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique. L'avis produit par le Conseil scientifique s'inscrit dans une logique de transition vers des systèmes agro-écologiques inscrits dans des paysages diversifiés. L'enjeu est maintenant de suivre leurs déclinaisons territoriales en Rhin-Meuse.

LES MOYENS HUMAINS

L'agence de l'eau s'inscrit pleinement dans la démarche ministérielle "services publics écoresponsables"

UN PROTOCOLE de télétravail activé

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a procédé à 10 recrutements en 2021. Ils se répartissent de la manière suivante : 3 contrats à durée indéterminée (dont 1 fonctionnaire), 9 contrats à durée déterminée, et 1 mobilité interne. Pour la première fois et afin d'accompagner le plan de relance, 2 intérimaires ont été recrutées.

Sur la même période, l'agence de l'eau aura enregistré 6 départs en retraite.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de l'établissement s'établissait à 154,5 équivalents-temps plein, à l'appui d'un schéma d'emploi contraint induisant des réductions régulières d'effectifs (- 39 ETP en 2021 toutes agences de l'eau confondues, -5,1 ETP pour Rhin-Meuse).

2021 encore marquée par la crise sanitaire aura vu l'alternance entre télétravail dérogatoire et régime normal d'application, sur la base d'un protocole négocié et adopté à l'unanimité par les organisations syndicales au cours du premier semestre 2021. Ce dispositif définit les conditions d'exercice du télétravail au sein de l'établissement. Pour accompagner cette généralisation du télétravail, l'agence de l'eau a souhaité conforter la démarche par des formations ouvertes à l'encadrement et à l'ensemble des équipes. Par ailleurs, et dans la continuité des actions menées lors du premier confinement, des ateliers interactifs ont été organisés pour lutter contre l'isolement et proposer des temps de déconnexion.

Enfin, dans le cadre de son plan de prévention des risques psycho-sociaux, l'agence de l'eau a intégré un dispositif de médiation qui a été présenté au personnel.

FORMATION

410 journées de formation pour un montant de 81 k€ ont été dispensées en 2021, soit 2,65 jours en moyenne par agent, ce qui est un résultat élevé compte tenu du contexte sanitaire. Parmi elles, figurent des modules liés aux outils "métiers" : Rivage (gestion des aides financières), Géo-RM (portail cartographique actualisé) ou Osmose.

D'autres thématiques plus techniques ont également été suivies, le plus fréquemment en distanciel : gestion de l'eau, hygiène et sécurité ou culture juridique et administrative.

Chiffres

154,5 ETP

(au 31 décembre 2021)

Budget formation :

(comptes exécutés 2021)

81 181 €

* ETP : Équivalent temps plein

** ETPT : Équivalent temps plein travaillé

Service public écoresponsable

1 000 m²

de panneaux photovoltaïques constitutifs d'un projet d'ombrière adopté en 2021 et finalisé en 2022

Plus de **100 arbres**

répertoriés sur le site de l'agence de l'eau dont 7 à caractère patrimonial

LE PLAN DE MUTUALISATION DES AGENCES DE L'EAU

ou la recherche de solutions collectives

Adopté mi-2018, le plan de renforcement des mutualisations des 6 agences de l'eau a déjà produit des résultats encourageants avec de nombreux projets qui progressent, mobilisant les différentes équipes "métiers". Parmi les premières réalisations concrètes figurent la mise en place d'un support informatique d'assistance à distance, d'une nouvelle application en matière de ressources humaines (gestion des compétences, entretien annuel, recrutement, formation) ; la mise en place d'un système d'information commun constituant à moyen terme le projet le plus structurant.

Le centre de services partagé "paie et gestion administrative" concerne désormais la quasi-totalité des actions liées à la paie. Le groupement comptable se constitue progressivement, la première brique posée en 2021 concerne 2 des 6 agences de l'eau.

L'année 2021 a également permis de définir les besoins communs en termes d'outils de surveillance de la qualité des eaux, de gestion des données (référentiel) ou de mutualisation des expertises.

L'agence de l'eau s'est plus singulièrement investie en 2021 sur la thématique RH pour le déploiement d'un outil de gestion prévisionnel des compétences, sur les sujets d'expertises et en tant que pilote de la communication nationale.

Un pas de plus vers l'écoresponsabilité

Côté énergie, la mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'agence de l'eau a permis de mesurer, depuis 2010, une baisse de l'ordre de 30% des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Un pan important de l'action a concerné la sensibilisation du personnel, acteur du changement à la fois dans un cadre professionnel et personnel. À cet effet, plusieurs actions impliquantes ont été organisées. À l'occasion de la quinzaine de la biodiversité, ateliers, webinaires, conférences ont été proposés en partenariat avec les équipes de l'Office français de la biodiversité présentes sur l'éco campus de Rozérieulles. Puis dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, les animations proposées ont permis d'aborder les thèmes des économies de ressources ou de l'économie circulaire.



Sandra Dietlin
Chargée de mission /
Référente égalité
Agence de l'eau Rhin-Meuse

Sandra Dietlin

Égalité femme / homme : une autre forme d'exemplarité

L'année 2021 a permis le lancement du plan d'actions égalité femme-homme 2021-2023 de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Ce sont 37 actions, essentiellement de gouvernance et de communication qui ont été identifiées pour établir les bases du développement de cette politique au sein de l'établissement. La création d'un groupe interne, à la suite d'un appel à candidatures, a constitué une étape importante. Il est chargé de proposer, de mettre en œuvre et suivre ce plan voté à l'unanimité par les organisations syndicales. Il a également été présenté au Conseil d'administration. Des actions de sensibilisation, dont certaines partagées entre agences de l'eau, ont jalonné l'année 2021 : présentation du plan aux agents, organisation d'un séminaire "égalité" pour la journée du 8 mars avec présentation de données relatives à l'agence de l'eau, diffusion de vidéos autour des délits de violences sexistes et sexuelles, complétée par l'affichage du numéro 3919 (numéro d'alerte) dans tous les lieux de passage de l'établissement.

LE BILAN FINANCIER

RÉALISATION DU BUDGET

(en euros)

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Recettes	
	Exécution 2021	Taux d'exécution	Exécution 2021	Taux d'exécution	Exécution 2021	Taux d'exécution
Interventions	169 534 520	100%	110 985 502	92%	Redevances (en encaissement)	165 872 458 104%
Investissement	1 828 335	87%	449 110	36%	Autres recettes propres	1 222 909 82%
Fonctionnement	6 841 654	86%	6 393 397	81%	Financements de l'État	4 627 300 89%
Personnel	12 534 762	96%	12 534 762	96%		
Contribution	21 888 891	100%	21 888 891	100%		
TOTAL	212 628 162	99%	152 251 662	92%		171 722 667 103%

L'année 2021 est une année record en termes d'engagement de nouvelles aides.

69 M€ supplémentaires ont été attribués en 2021 par rapport à 2020 au titre du 11^{ème} Programme d'intervention au travers notamment le plan d'accélération Eau 2021 ainsi qu'au titre du plan France Relance.

Pour ce dernier, 18,7 M€ ont en effet été notifiés à l'agence de l'eau qui les a attribués sous forme de subventions ; 5,4 M€ ont d'ores et déjà été versés aux bénéficiaires.

Cette mobilisation a permis de rattraper le retard lié à la pandémie et d'aboutir à un taux d'engagement de près de 100% au bout des 3 années du 11^{ème} programme. Ce résultat a permis d'augmenter les dotations des autorisations d'engagement de près de 20% sur les 3 dernières années.

Le niveau record d'engagement couplé avec les freins entourant la commande publique pour le BTP conduit logiquement à une augmentation des restes à payer (+18%) qu'il conviendra de surveiller.

L'AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse

L'eau est un patrimoine commun de la nation. La préservation de cette ressource et le respect des écosystèmes naturels sont d'intérêt général.

Or, même sans nous en rendre compte, nous utilisons l'eau de notre environnement pour produire des aliments, de l'énergie, des biens et services, pour se déplacer ou dans notre vie quotidienne... Ces différents usages fragilisent les équilibres naturels.

Préserver l'environnement vivant qui nous entoure, pour notre santé qui en dépend, nos activités et la qualité de notre cadre de vie est une nécessité.

Au cœur de ce travail, l'agence de l'eau Rhin-Meuse donne vie localement aux priorités environnementales de l'État tout en agissant au plus près des enjeux du territoire. Elle est chargée de surveiller l'état de santé des milieux aquatiques et de favoriser les projets permettant de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques sur son périmètre d'intervention : le bassin Rhin-Meuse (8 départements en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Comment ? À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, elle réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements pour les projets répondant à ses priorités.

Aux côtés de toutes celles et ceux qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse oriente, stimule et impulse les actions vertueuses.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

www.eau-rhin-meuse.fr    



Agence de l'eau Rhin-Meuse // Mars 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN•MEUSE**